



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Culture Relance de territoires

Relance des territo

Le plan France Relance, avec 2 Mds€ pour la culture, permet de soutenir le patrimoine dans les territoires, de favoriser la reprise du spectacle vivant et la reconquête de notre modèle de création, ainsi que de consolider nos grandes filières économiques culturelles.

Paris — février 2022 (chiffres de décembre 2021)



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Sommaire



Pavillon de la Muette
© Axel Dahl

CULTURE, LE PLAN FRANCE RELANCE DANS LES TERRITOIRES

- 04 France Relance: 2 Mds€ pour la culture**
- 06 Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (614 M€)
- 07 La reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique (426 M€)
- 08 Un effort spécifique pour soutenir l'emploi artistique, redynamiser la jeune création et moderniser le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la culture (113 M€)
- 08 La consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise (428 M€)
- 09 Une stratégie d'avenir pour l'ensemble des Industries Culturelles et Créatives (19 M€ de crédits budgétaires et 400 M€ au titre du PIA4 sur 5 ans)

- 10 460 M€ d'opérations d'ores et déjà territorialisées**

- 12 Des crédits de soutien aux filières culturelles répartis dans les territoires**

- 14 Un déploiement massif dans les territoires entre mai et décembre 2021**

- 15 Carte des projets en régions et des aides aux filières culturelles**
- 58 Le plan Cathédrales
- 60 Monuments historiques n'appartenant pas à l'État
- 62 Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)
- 64 Réinvestissement dans les monuments nationaux
- 58 Fonds de transition écologique
- 59 Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création

Plan France Relance : 2 Mds€ pour la culture

Sur tout le territoire français, le monde de la culture a été frappé de plein fouet par des conséquences de la crise sanitaire et du confinement.

Afin de préserver les **670 000 emplois** de la culture, tout en se préparant aux enjeux d'avenir, ce secteur **pesant autant que l'agriculture et équivalent à sept fois celui de l'automobile** nécessite un soutien ambitieux en volume financier.

Le Gouvernement a préparé un plan de relance inédit, de **100 Mds €** pour l'ensemble de l'économie française afin de soutenir la reprise.

Ces crédits ventilés grâce à une mission budgétaire unique « Relance » pour 2 ans (2021-2022), pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance suit une stratégie en trois axes :

30 Mds €
pour l'écologie
et le verdissement
de l'économie

34 Mds €
pour
l'indépendance
et la compétitivité

36 Mds €
pour la cohésion
des territoires
et la solidarité

* PIA4 : quatrième programme d'investissements d'avenir

Le plan France Relance pour la culture, doté de 2 milliards d'euros permet une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (**614 M€**), la reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique (**426 M€**), le soutien de l'emploi artistique, la redynamisation de la jeune création et la modernisation du réseau des établissements d'enseignement supérieur de la Culture (**113 M€**), la consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise (**428 M€**) ainsi que la mise en place d'une stratégie d'avenir pour l'ensemble des industries culturelles et créatives (**19 M€** de crédits budgétaires et **400 M€** au titre du PIA4 sur 5 ans).



614 M€
pour le
patrimoine

1. UNE RELANCE PAR ET POUR LE PATRIMOINE, ALLIANT ACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES ET ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE (614 M€):

280 M€* pour la **valorisation des métiers d'art et les savoir-faire d'excellence** :

100 M€

pour le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts

80 M€

pour le « plan cathédrales »

40 M€

pour la restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés

40 M€

pour la restauration des monuments nationaux du CMN

20 M€

pour la rénovation d'équipements patrimoniaux (musées, archive, archéologie)

334 M€ pour le **soutien à la reprise d'activité des établissements publics patrimoniaux** soutenant l'attractivité et le rayonnement international de la France :

Établissements publics patrimoniaux notamment concernés :

- Musée du Louvre
- Château de Versailles
- CMN
- Musée d'Orsay
- Musée de l'Orangerie
- RMN-GP
- Centre Pompidou
- Universcience...

* Financé par l'Union européenne – NextGenerationEU

426 M€*

pour la création
et la diffusion
artistique

2. LA RECONQUÊTE DE NOTRE MODÈLE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE (426 M€):

210 M€

pour la musique dans le cadre de crédits pour la filière musicale dans son ensemble (spectacles, concerts, musique enregistrée) gérés par le CNM

10 M€

pour le fonds d'urgence aux théâtres privés et aux compagnies non conventionnées géré par l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP)

206 M€ pour le spectacle vivant subventionné :

30 M€

de soutien aux institutions de spectacle vivant en région

30 M€

en faveur des ensembles, des opéras, des orchestres et des festivals des territoires

20 M€*

afin d'encourager la transition écologique des institutions de créations

126 M€

d'aide aux établissements et opérateurs publics de création (Opéra national de Paris, Comédie-Française, Philharmonie de Paris, Palais de Tokyo...).

* Financé par l'Union européenne – NextGenerationEU

113 M€

pour l'emploi
artistique

3. UN EFFORT SPECIFIQUE POUR SOUTENIR L'EMPLOI ARTISTIQUE, REDYNAMISER LA JEUNE CRÉATION ET MODERNISER LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA CULTURE (113 M€):

13 M€ pour soutenir l'emploi artistique :

7 M€

pour le spectacle vivant (FUSSAT - Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et les techniciens du spectacle)

6 M€

aux arts visuels

30 M€ pour une **grande commande artistique d'État.**

70 M€* de **rénovation des écoles de l'enseignement supérieur culturel:**

Modernisation des établissements supérieurs culturels dont notamment :

- École supérieure d'arts de Cergy
- Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris
- École nationale supérieure des Beaux-Arts
- ENSA Versailles

4. LA CONSOLIDATION ET LA MODERNISATION DES FILIÈRES CULTURELLES STRATÉGIQUES LOURDEMENT IMPACTÉES PAR LA CRISE (428 M€):

140 M€* pour le **plan filière Presse** afin d'affronter la double crise conjoncturelle (impact de la crise sanitaire et restructuration de Presstalis).

53 M€* pour le **Plan filière livre** afin d'accroître la compétitivité des **10 500 librairies** de France face aux plateformes et renforcer le rôle des **bibliothèques** dans les territoires.

428 M€

pour les filières
culturelles
stratégiques

* Financé par l'Union européenne – NextGenerationEU

165 M€* pour le Plan filière cinéma et audiovisuel :

105 M€

de mesures ciblées dans un plan « export et attractivité » (soutiens majorés pour les œuvres écrites et tournées en France), ainsi qu'un accompagnement renforcé des acteurs de la filière

60 M€

pour réarmer financièrement le Centre national du cinéma (CNC)

70 M€ de soutien à l'audiovisuel public.

5. UNE STRATÉGIE D'AVENIR POUR L'ENSEMBLE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (19 M€ DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES ET 400 M€ AU TITRE DU PIA4 SUR 5 ANS)

19 M€ de crédits budgétaires transversaux.

400M€ d'aides à l'accès des Industries culturelles et créatives (ICC) françaises sur l'ensemble des territoires:

Enveloppe sur 5 ans afin d'accélérer la transition numérique et améliorer la résilience des ICC

400 M€
(au titre du PIA4 sur 5 ans) pour les industries culturelles et créatives

Le 4^e volet Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) vient renforcer la filière des Industries culturelles et créatives (ICC) pour aider à la solidité et la compétitivité des entreprises, hisser la France au premier rang de la nouvelle économie numérique en matière culturelle, renforcer la place des ICC françaises à l'international, renforcer leur ancrage dans les territoires et faire des ICC une filière de référence en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Les ICC représentent un secteur de premier plan de l'économie française: 91,4 Mds€ de chiffre d'affaires et 2,3 % du PIB. La forte croissance annuelle de leur chiffre d'affaires (6,7 % par an entre 2013 et 2018) fait de cette filière l'une des plus dynamiques de l'économie française. L'impact des ICC est aussi important pour la vitalité de nos territoires. Ces entreprises répartissent en effet dans toutes les régions, formant un maillage dense au niveau local. Pour autant, les industries culturelles et créatives font face à de nombreux défis, que la crise sanitaire a accentués.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Industries-culturelles-et-creatives/Strategie-d-acceleration-des-industries-culturelles-et-creatives>

* Financé par l'Union européenne – NextGenerationEU

460 M€ d'opérations d'ores et déjà territorialisées

Sur les 1,6 Mds € de crédits du plan France Relance hors PIA 4, un total de 460 M€ (29%) sont d'ores et déjà répartis dans les territoires.

280 M€ pour le **patrimoine**, avec :

140 M€ pour les opérations gérées par le Centre des monuments nationaux (dont 100 M€ pour le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts);

- 80 M€ dans le cadre du « plan cathédrales »;
- 40 M€ pour la restauration des monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés;
- 20 M€ pour les projets de rénovation de musées territoriaux et de centres d'archives.

80 M€ pour le soutien au **spectacle vivant** :

- 60 M€ de crédits d'intervention en faveur du spectacle vivant en région;
- 20 M€ pour l'accompagnement de la transition écologique des équipements de spectacle vivant.

70 M€ pour les **opérations de rénovation et de digitalisation des écoles d'enseignement supérieur du ministère de la Culture**.

30 M€ de crédits alloués aux **bibliothèques**.

Sur ce total, **250 M€** sont gérés au niveau des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Les choix d'opération effectués ont tenu compte de la maturité des projets et du nécessaire équilibre entre les régions. Elles vont permettre de soutenir l'activité mais également de poursuivre ou d'accélérer des investissements structurants, au plus près des territoires et des habitants. Elles contribueront notamment à assurer la pérennité et le développement des métiers et des savoir-faire dans le domaine du patrimoine, en soutenant sur tout le territoire l'ensemble des entreprises intervenant sur les monuments historiques.

Ces moyens exceptionnels font l'objet d'un suivi précis et régulier dans leur mise en œuvre, en lien avec le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et le ministère délégué des comptes publics. L'ensemble de ces moyens territorialisés inscrits dans le plan France Relance, ont vocation à être valorisés dans le cadre des contrats de plan État-régions afin d'accroître l'accompagnement de l'ensemble du secteur culturel.

À ces crédits s'ajoute une enveloppe de près de **79 M€**, portée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (direction de l'immobilier de l'État, DIE) et issue du volet « Écologie » du plan France Relance, qui permet de financer 44 opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics du domaine culturel.

Des crédits de soutien aux filières culturelles répartis dans les territoires

Au-delà des 460 M€ qui peuvent être territorialisés au stade de la programmation (soit 29% des crédits hors PIA 4), **les autres enveloppes du volet Culture de France Relance (570 M€, soit 36% des crédits hors PIA4) ne peuvent faire l'objet d'une présentation territorialisée qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre de ces moyens exceptionnels, ou a posteriori.** Les bénéficiaires de ces crédits sont bel et bien répartis dans les territoires (soutien à la filière presse, soutien à la filière livre, soutien à la filière cinéma, opérations gérées par le centre national de la musique).

C'est donc au total 1,030 M€ de soutiens que l'on peut retracer de manière territorialisée, soit près des 2/3 des crédits relance hors PIA4.

Les enveloppes non territorialisées atteignent 570 M€; elles concernent d'une part les opérateurs nationaux du ministère de la Culture et les sociétés de l'audiovisuel public et d'autre part les mesures de soutien à l'emploi artistique et aux auteurs.

Au 31 décembre 2021, des données territorialisées (non définitives, les mesures étant en cours de déploiement) sont disponibles pour cinq enveloppes. Sur ce périmètre, qui correspond à un total à exécuter de 431 M€, il apparaît que la consommation représente déjà plus de 221 M€.

Il s'agit des enveloppes suivantes :

- **Soutien en investissement pour la modernisation des librairies (6 M€)**

La modernisation des librairies recouvre deux finalités : la modernisation du commerce de librairie (informatique, ameublement, rénovation, etc.) et la modernisation de la vente à distance par les librairies.

- **Aide à la filière presse (57 M€)**

Le plan France Relance permet de doubler les crédits alloués à l'aide à la modernisation des diffuseurs. Les diffuseurs de presse ont été lourdement affectés par la double crise sanitaire et de la distribution. Pour relancer leur activité, il est indispensable de permettre au réseau de pouvoir se moderniser efficacement afin de gagner en attractivité rapidement. Le plan France Relance permet également d'abonder de 45 M€ le fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP).

- **Plan cinéma et audiovisuel (165 M€)**

L'offre d'œuvres nouvelles est la matière première sur laquelle repose toute la valeur de la filière, de l'amont (auteurs), à l'aval (industries techniques, distribution, diffusion). Le plan France Relance repose, pour un montant de 116,5 M€, sur un plan « export et attractivité », un ensemble de mesures ciblées (soutiens majorés pour les œuvres écrites et tournées en France) et un accompagnement renforcé des exploitants, des festivals, des cinémathèques ainsi que les ateliers d'éducation à l'image, vecteurs de la cinéphilie et de la vie culturelle dans tous les territoires. Au-delà, 48,5 M€ seront consacrés au réarmement financier du CNC qui mettra en œuvre l'ensemble du plan.

- **Plan de soutien à la filière musique (200 M€)**

200 M€ sont mobilisés pour la filière musicale dans son ensemble (spectacle, concerts, musique enregistrée). Confiés au CNM, ces crédits bénéficient à différents dispositifs au profit des salles de spectacle, des producteurs, des auteurs, des éditeurs et des diffuseurs.

- **Quartiers culturels créatifs (3 M€)**

Cette mesure vise à développer la logique de filière d'industries culturelles et créatives dans les territoires en soutenant l'implantation et le développement en cœur de ville de quartiers culturels créatifs, qui rassembleront, dans un même territoire urbain, un ou plusieurs commerces culturels, un lieu d'incubation ou de co-working, et un espace modulable ouvert au public accueillant des expositions temporaires, des boutiques éphémères, des ateliers ou encore des concerts.

Les pages qui suivent cartographient, par région et par département, l'exécution de ces enveloppes au titre de 2021.

En 2022, le ministère de la Culture élargira son suivi territorialisé aux enveloppes qui n'ont pas été encore intégrées à l'exercice (soit 139 M€ de crédits).

Un déploiement massif dans les territoires entre mai et décembre 2021

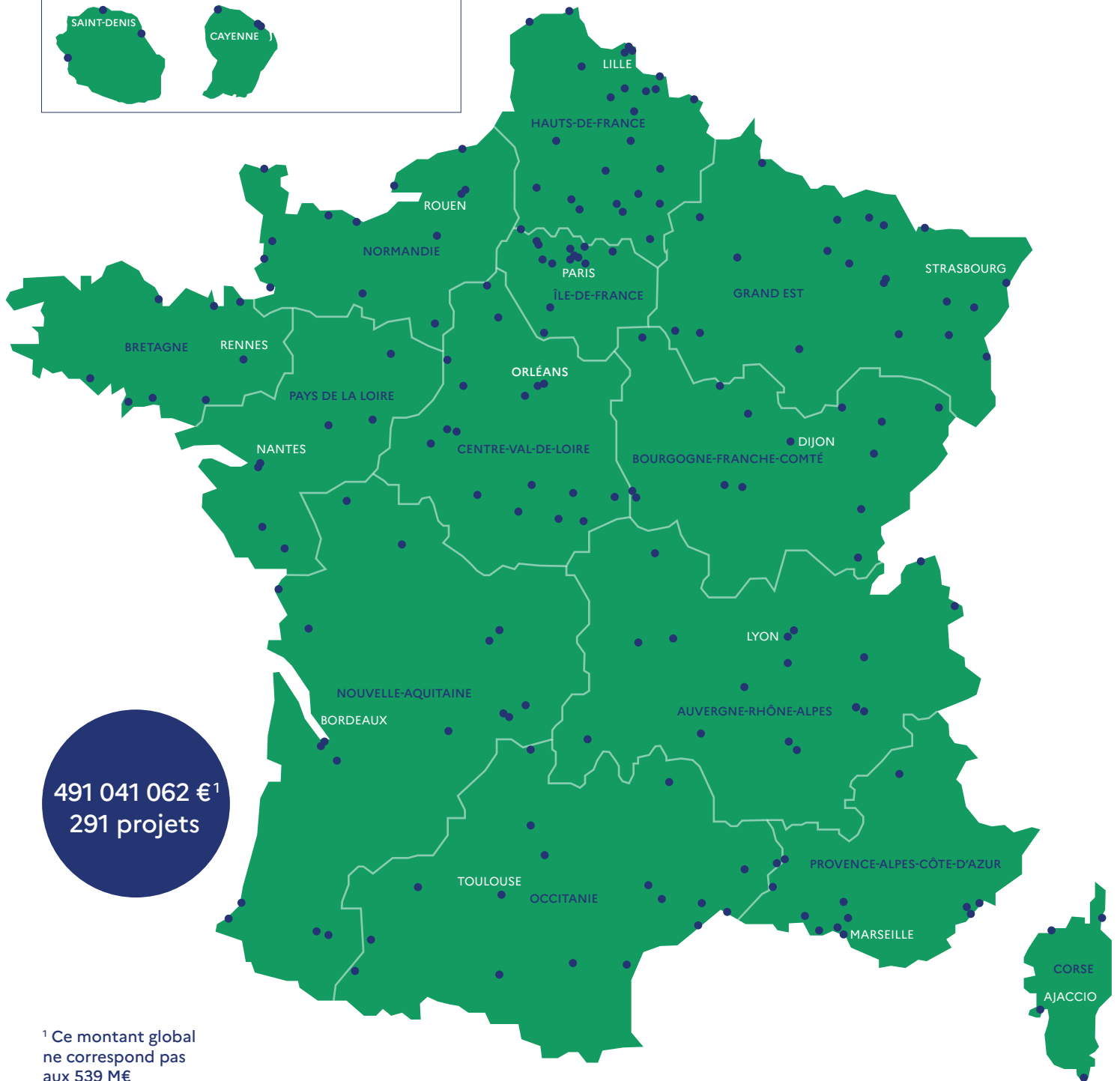
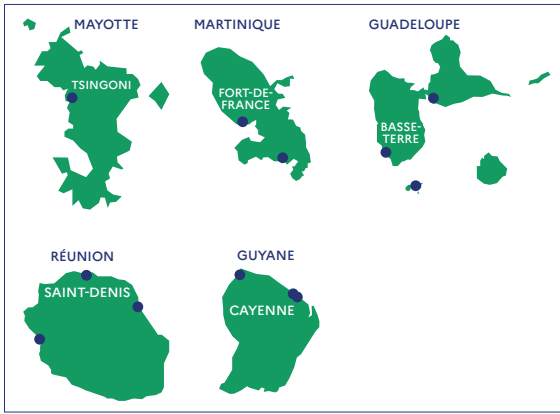
Ce tableau fait référence aux mesures décrites précédemment : soutien en investissement pour la modernisation des librairies, aide à la filière presse, plan cinéma et audiovisuel, plan de soutien à la filière musique et les quartiers culturels créatifs.

Régions	TOTAL							
	Bénéficiaires				Montants			
	mai	sept.	déc.	variation sept-déc (%)	mai	septembre	décembre	variation sept-déc (%)
Auvergne-Rhône Alpes	563	737	962	31%	4 974 763	9 274 651	11 222 021	21%
Bourgogne-Franche-Comté	162	237	306	29%	1 702 715	2 637 314	3 226 262	22%
Bretagne	260	369	433	17%	2 254 475	5 216 356	6 081 914	17%
Centre-Val-de-Loire	124	183	231	26%	932 265	2 565 376	3 530 245	38%
Corse	9	28	41	46%	11 696	224 818	318 660	42%
Grand-Est	244	352	436	24%	2 420 740	5 018 799	5 815 645	16%
Hauts-de-France	223	295	357	21%	2 032 454	5 203 507	7 116 857	37%
Île-de-France	774	2 445	3 409	39%	28 015 736	108 150 878	143 488 516	33%
Normandie	197	254	309	22%	1 623 903	3 148 606	3 614 312	15%
Nouvelle Aquitaine	561	744	910	22%	5 997 539	10 035 444	11 422 826	14%
Occitanie	417	594	774	30%	2 520 528	7 521 879	8 976 017	19%
Pays de Loire	228	340	424	25%	1 649 276	5 270 917	6 033 163	14%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	302	438	561	28%	3 215 827	7 468 716	8 768 637	17%
Martinique	1	3	9	200%	82 299	445 255	500 255	12%
Guadeloupe	6	6	10	67%	94 384	94 384	188 484	100%
Guyane	5	6	6	0%	74 506	144 506	166 506	15%
La Réunion	-	17	32	88%	-	603 920	970 950	61%
Mayotte	-	1	1		-	8 900	8 900	
TOTAL	4076	7049	9211	31%	57 603 106	173 034 226	221 450 171	28%

Carte des projets en régions et des aides aux filières culturelles

Retrouvez tous les projets financés le plan France Relance dans les territoires (par région et par département) sur le lien suivant : <http://www.culture.gouv.fr/carte-france-relance>

Programmation des opérations d'investissement



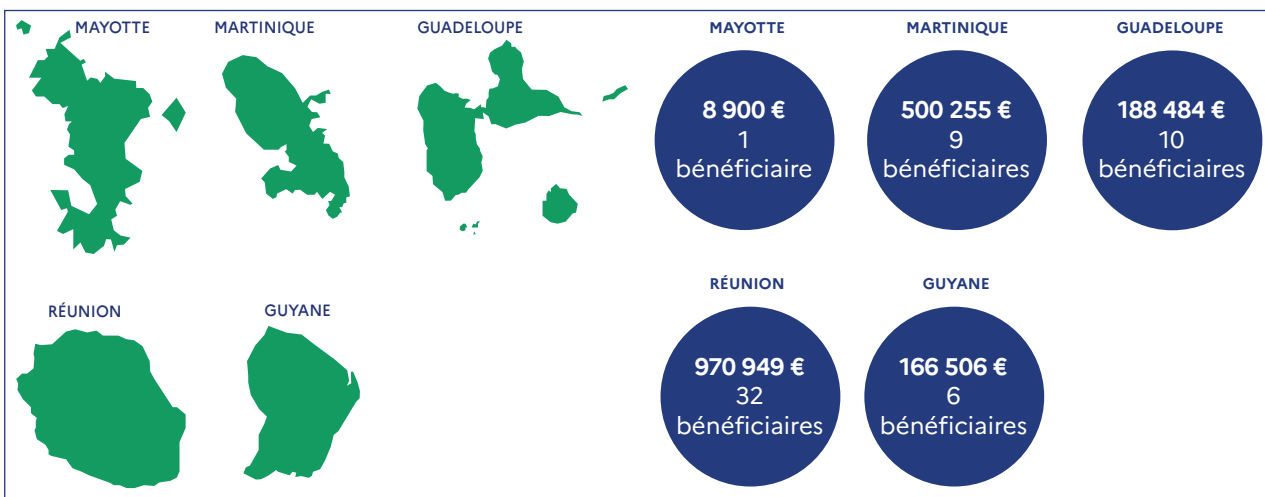
491 041 062 €¹
291 projets

¹ Ce montant global ne correspond pas aux 539 M€ (460 M€ + 79 M€ de rénovation énergétique) présentés précédemment, car certaines opérations ne sont pas encore définitivement programmées.

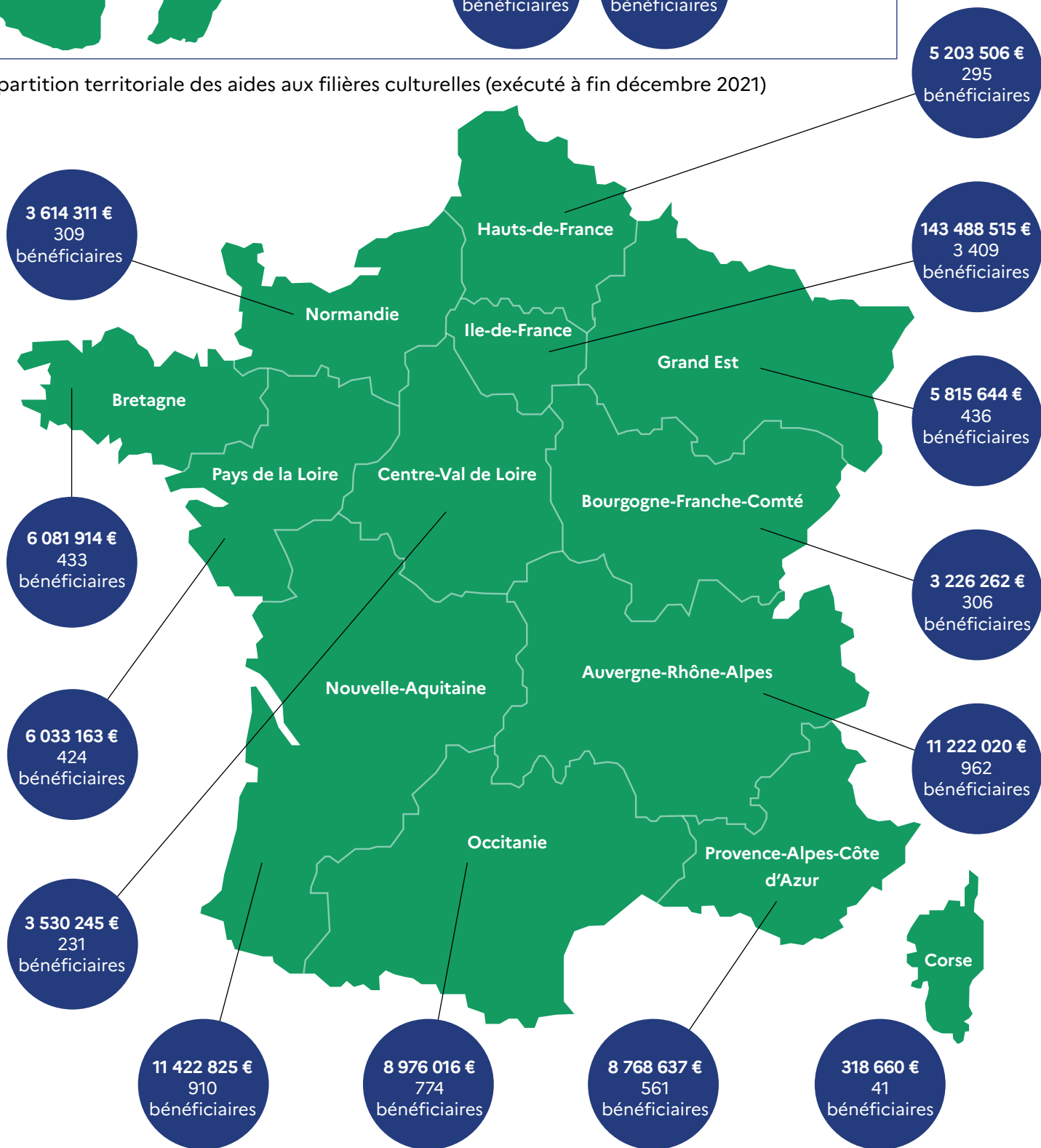
² Enveloppe de soutien au spectacle vivant hors investissement.

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	41 072 802 €	MARTINIQUE	435 000 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	27 844 680 €	MAYOTTE	840 000 €
BRETAGNE	13 149 747 €	NORMANDIE	20 594 800 €
CENTRE-VAL DE LOIRE	22 476 656 €	NOUVELLE-AQUITAINE	29 664 077 €
CORSE	2 012 733 €	OCCITANIE	27 600 058 €
GRAND EST	15 580 749 €	PAYS DE LA LOIRE	20 161 000 €
GUADELOUPE	2 640 000 €	POLYNÉSIE ²	240 000 €
GUYANE	1 960 000 €	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	23 081 428 €
HAUTS-DE-FRANCE	120 224 209 €	RÉUNION	3 090 000 €
ÎLE-DE-FRANCE	118 373 443 €		



Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)





Auvergne-Rhône-Alpes

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



41 072 802 €¹
22 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Aurillac	Abbatiale Saint-Géraud — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	276 800 €
Chambéry	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 73 — Rénovation énergétique	6 630 €
Chamonix	Musée Alpin de Chamonix-Mont blanc — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 800 000 €
Clermont-Ferrand	— Bibliothèques	9 000 000 €
Clermont-Ferrand	Notre-Dame — Plan Cathédrales	3 820 000 €
Clermont-Ferrand	DRAC ARA - site de Clermont-Ferrand — Rénovation énergétique	1 260 €
Eurre	Gare à Coullisses — Fonds de transition écologique	700 000 €
Évian-les-Bains	Buvette Cachat — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 027 905 €
Grenoble	École nationale supérieure d'architecture de Grenoble — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	1 100 000 €
Le Puy-en-Velay	Notre-Dame — Plan Cathédrales	1 848 000 €
Lyon	École nationale supérieure d'architecture de Lyon — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	2 000 000 €
Lyon	Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	5 000 000 €
Lyon	Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon — Rénovation énergétique	2 687 652 €
Lyon	DRAC ARA - Lyon — Rénovation énergétique	1 260 €
Moulins	Notre-Dame — Plan Cathédrales	1 540 000 €
Ravel	Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	168 295 €
Rillieux-la-Pape	Réhabilitation du centre chorégraphique national — Fonds de transition écologique	1 200 000 €
Saint-Étienne	École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne — Rénovation énergétique	796 000 €
Thiers	Le Creux de l'Enfer — Fonds de transition écologique	700 000 €
Valence	Saint-Apollinaire — Plan Cathédrales	1 434 000 €
Vienne	Église Saint-Maurice — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	500 000 €
Villeneuve	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	2 200 000 €

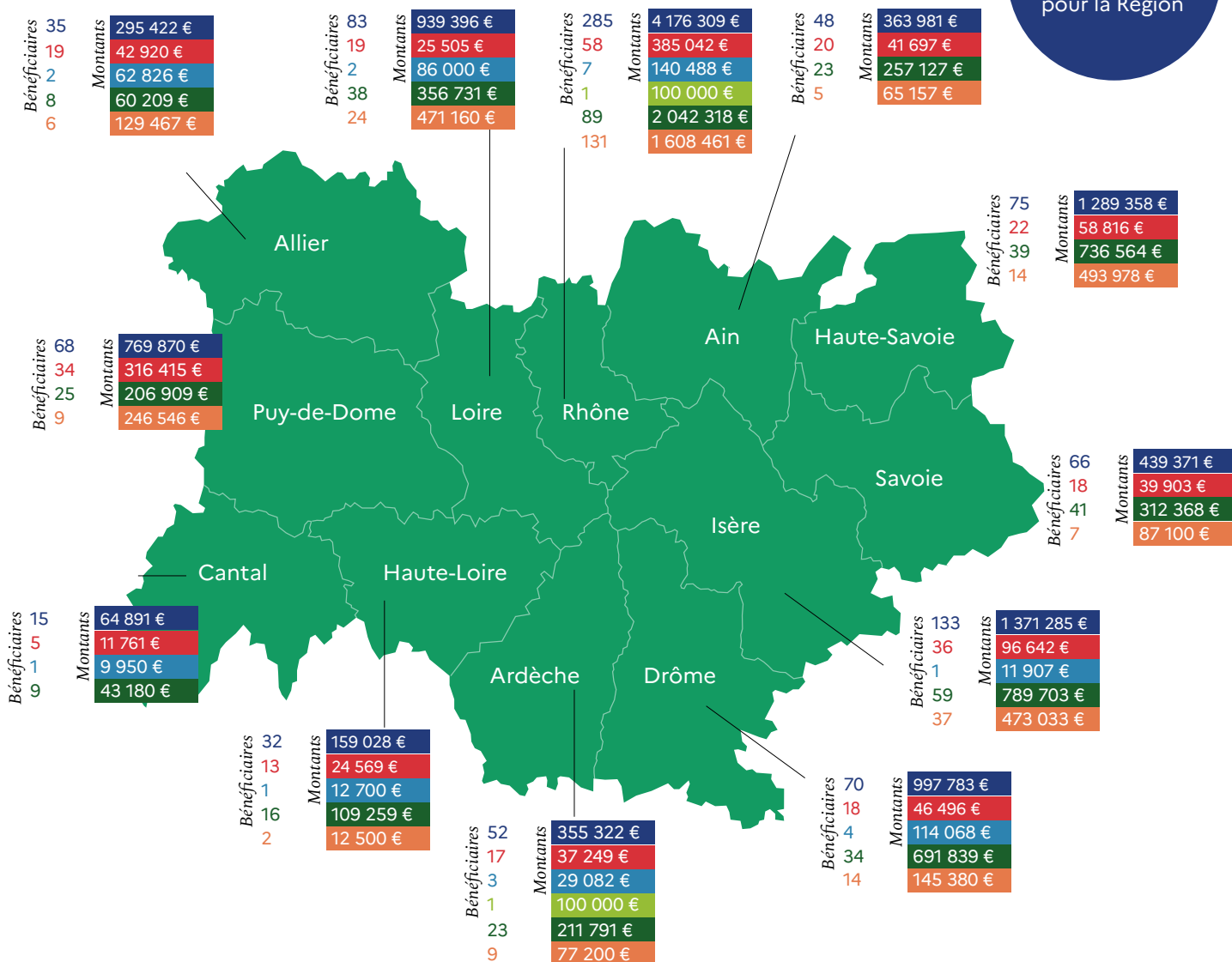


Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date

11 222 020 €
962 bénéficiaires
pour la Région



11 270 15 €
279 bénéficiaires
de l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse

467 021 €
21 bénéficiaires
de l'aide à la modernisation des bibliothèques

200 000 €
2 bénéficiaires
pour les quartiers culturels créatifs

5 818 002 €
404 bénéficiaires
pour le plan cinéma et audiovisuel

3 809 982 €
258 bénéficiaires
pour le plan de soutien à la filière musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des bibliothèques
- Quartiers culturels créatifs
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

Bourgogne-Franche-Comté

Programmation des opérations d'investissement

27 844 680 €¹
15 projets



¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Autun	Musée Rolin — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 380 000 €
Autun	Saint-Lazare — Plan Cathédrales	1 215 000 €
Besançon	Scène nationale de Besançon — Fonds de transition écologique	200 000 €
Besançon	— Bibliothèques	9 000 000 €
Brainans	Scène de musiques actuelles Le Moulin-de-Brainans — Fonds de transition écologique	500 000 €
Bussy-le-Grand	Château de Bussy-Rabutin — Réinvestissement dans les monuments nationaux	1 000 000 €
Cruzy-le-Châtel	Château de Maulnes — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	472 993 €
Dijon	Saint-Bénigne — Plan Cathédrales	2 600 000 €
Montbéliard	Scène nationale de Montbéliard — Fonds de transition écologique	160 000 €
Nevers	Saint-Cyr — Plan Cathédrales	3 185 000 €
Ray-sur-Saône	Château de Ray — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	531 686 €
Saincaize-Meauce	Château de Meauce — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 000 000 €
Saint-Claude	Scène conventionnée d'intérêt national la Fraternelle — Fonds de transition écologique	130 000 €
Saint-Léger-sous-Beuvray	Site de Bibracte — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	2 520 000 €
Sens	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	2 600 000 €

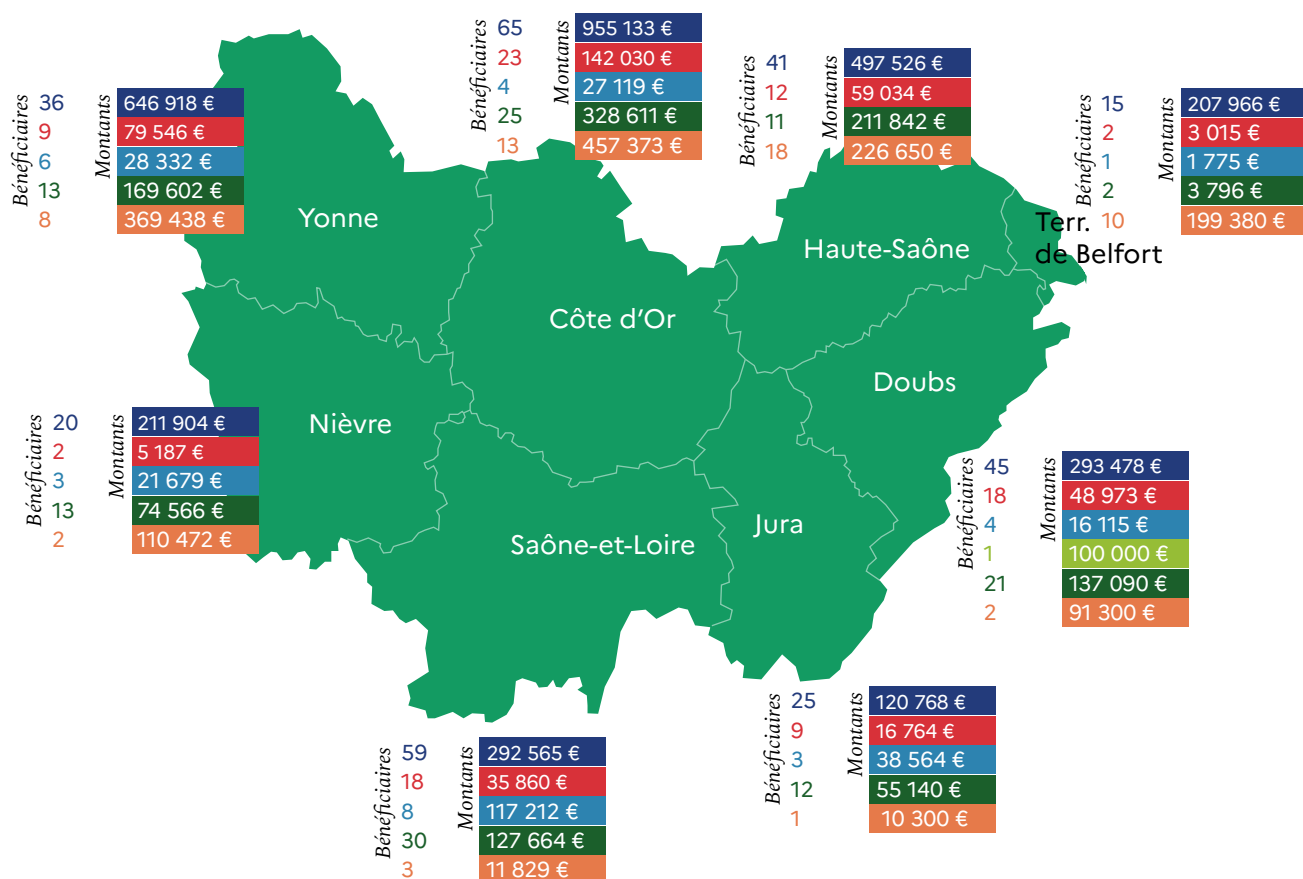


Bourgogne-Franche-Comté

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date

3 226 262 €
306 bénéficiaires
pour la Région



390 409 €
93 bénéficiaires
de l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse

250 796 €
29 bénéficiaires
de l'aide à la modernisation des bibliothèques

100 000 €
1 bénéficiaire
pour les quartiers culturels créatifs

1 108 315 €
127 bénéficiaires
pour le plan cinéma et audiovisuel

1 476 742 €
57 bénéficiaires
pour le plan de soutien à la filière musique

- Total dans le département
- Quartiers culturels créatifs
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des bibliothèques
- Plan de soutien à la filière musique



Bretagne

Programmation des opérations d'investissement

Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

13 149 747 €¹
12 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
	Lieux de la création en Bretagne* — Fonds de transition écologique	1 500 000 €
Carnac	Centre des Monuments Nationaux (site de Carnac) — Rénovation énergétique	323 328 €
Dinan	Remparts — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	2 000 000 €
Dol-de-Bretagne	Ancienne cathédrale — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	600 000 €
Hennebont	Basilique Notre-Dame — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	350 000 €
Redon	Abbatiale — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 550 000 €
Rennes	Saint-Pierre — Plan Cathédrales	1 900 000 €
Rennes	École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne — Rénovation énergétique	170 749 €
Rennes	DRAC Bretagne — Rénovation énergétique	35 000 €
Saint-Brieuc	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	1 270 000 €
Vannes	Saint-Pierre — Plan Cathédrales	2 140 000 €
Vannes	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 56 — Rénovation énergétique	85 670 €

* Appel à projets en cours

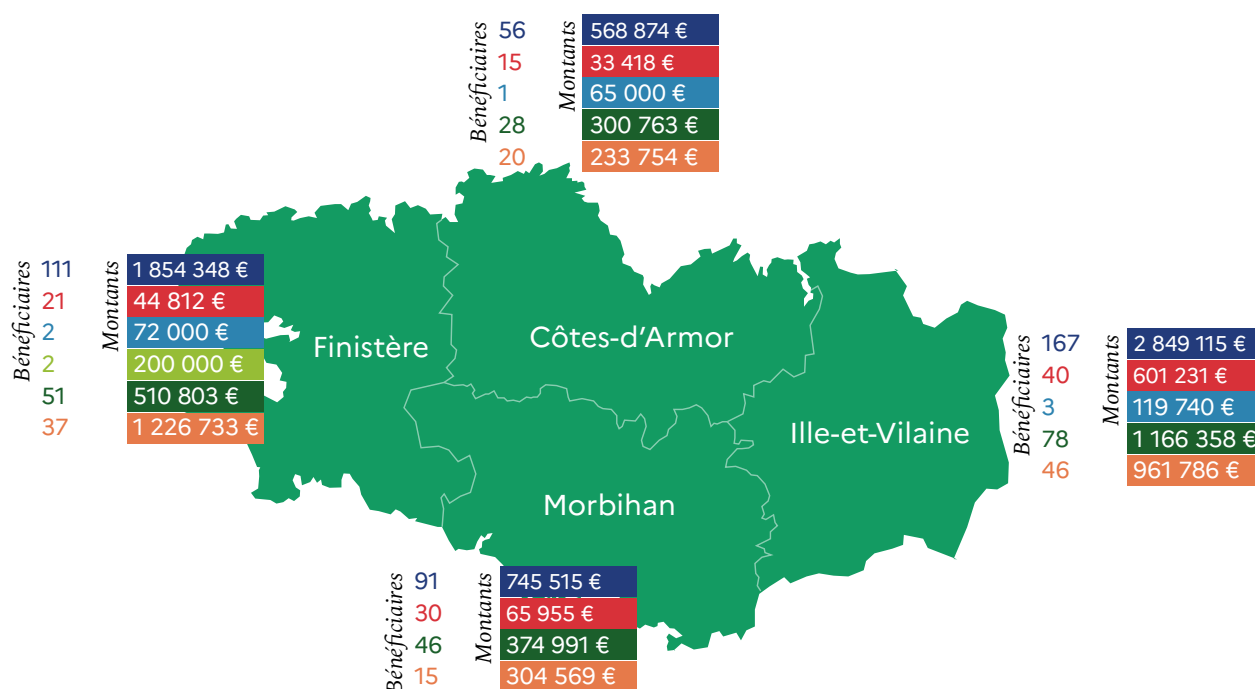


Bretagne

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date

6081914 €
433 bénéficiaires
pour la Région



745 416 €
106 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

256 740 €
6 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des librairies

200 000 €
2 bénéficiaires
pour les quartiers
culturels créatifs

2 352 916 €
203 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

2 726 842 €
118 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Quartiers culturels créatifs
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des librairies
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

Centre-Val de Loire

Programmation des opérations d'investissement



22 476 656 €¹
24 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Amboise	Château royal — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	2 160 000 €
Amboise	La Charpente (lieu de résidence) Théâtre — Fonds de transition écologique	20 000 €
Bou	Reconstruction d'une salle de spectacle - Cie les Mécanos de la Générale — Fonds de transition écologique	50 000 €
Bourges	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	1 700 000 €
Bourges	L'Antre Peaux — Fonds de transition écologique	150 000 €
Chartres	Théâtre de Chartres (Scène conventionnée d'intérêt national), In et Off — Fonds de transition écologique	150 000 €
Chartres	Notre-Dame — Plan Cathédrales	6 800 000 €
Chateauroux	Scène nationale Chateauroux Équinoxe — Fonds de transition écologique	70 000 €
Châtillon-sur-Indre	Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	672 000 €
Couëtron-au-Perche	Atelier de fabrique artistique L'Échalier — Fonds de transition écologique	77 000 €
Germigny-l'Exempt	Atelier de fabrique artistique du Cher Le Luisant — Fonds de transition écologique	65 000 €
Lignières	Les bains douches - Scène de musiques actuelles — Fonds de transition écologique	7 000 €
Orléans	FRAC - Réserves - réserves mutualisées (FRAC + musées) — Fonds de transition écologique	60 000 €
Orléans	Le 108 - lieu intermédiaire — Fonds de transition écologique	32 000 €
Orléans	Scène nationale Orléans — Fonds de transition écologique	33 000 €
Orléans	Archives départementales du Loiret — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	4 357 836 €
Orléans	Sainte-Croix — Plan Cathédrales	3 400 000 €
St Amand Monrond	Atelier de fabrique artistique du Cher- Atelier de fabrique artistique Carrosserie Menier — Fonds de transition écologique	12 000 €
Tours	Ohé du bateau — Fonds de transition écologique	150 000 €
Tavers / Beaugency	Pôle image — Fonds de transition écologique	180 000 €
Vatan	Atelier de fabrique artistique - la pratique — Fonds de transition écologique	30 000 €
Vernouillet	Atelier à spectacle - Scène conventionnée d'intérêt national — Fonds de transition écologique	64 000 €
Vendôme	Futur Centre National de la Marionnette. Actuelle Scène conventionnée d'intérêt national. Salle Minotaure — Fonds de transition écologique	150 000 €
Vendôme	Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	896 820 €

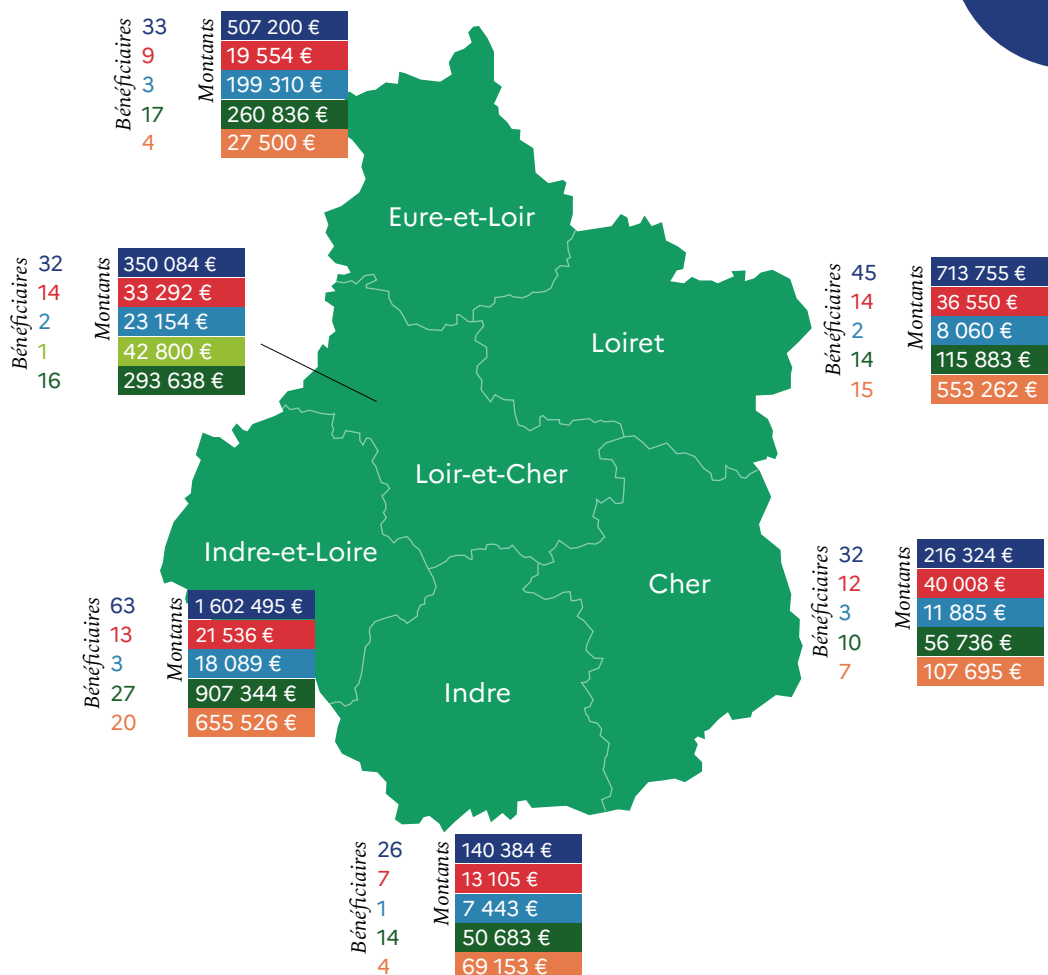


Exécution à date

Centre-Val de Loire

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

3 530 245 €
231 bénéficiaires
pour la Région



164 045 €
69 bénéficiaires
de l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse

267 941 €
14 bénéficiaires
de l'aide à la modernisation des bibliothèques

42 800 €
1 bénéficiaire
pour les quartiers culturels créatifs

1685 123 €
98 bénéficiaires
pour le plan cinéma et audiovisuel

1 413 136 €
50 bénéficiaires
pour le plan de soutien à la filière musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des bibliothèques
- Quartiers culturels créatifs
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

Corse

Programmation des opérations d'investissement

2 012 733 €¹
7 projets



¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Ajaccio	DRAC Corse / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 2B — Rénovation énergétique	12 286 €
Ajaccio	Théâtre Municipal Espace Diamant — Fonds de transition écologique	62 000 €
Bastia	Centre culturel Una Volta — Fonds de transition écologique	28 500 €
Bastia	Théâtre Alibi — Fonds de transition écologique	35 000 €
Bastia	DRAC Corse / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 2B — Rénovation énergétique	1 448 €
Bonifacio	Remparts — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 800 000 €
Pigna	Centre national de création musicale Voce — Fonds de transition écologique	73 500 €

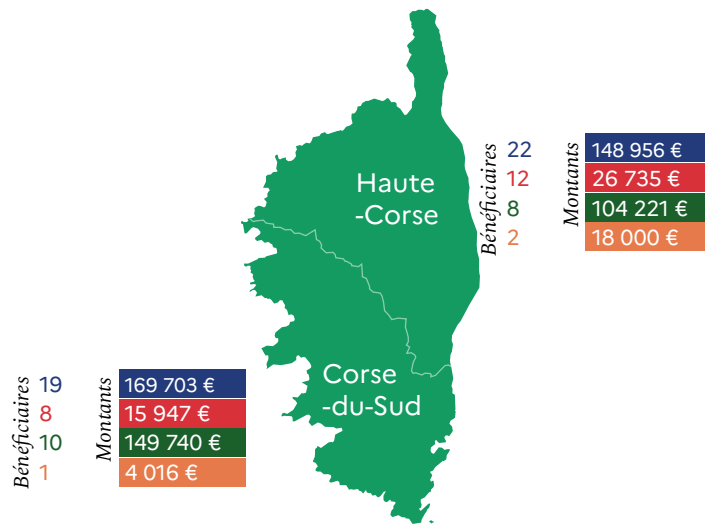


Exécution à date

Corse

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

318 660 €
41 bénéficiaires
pour la Région



42 682 €
20 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

253 962 €
18 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

22 016 €
3 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

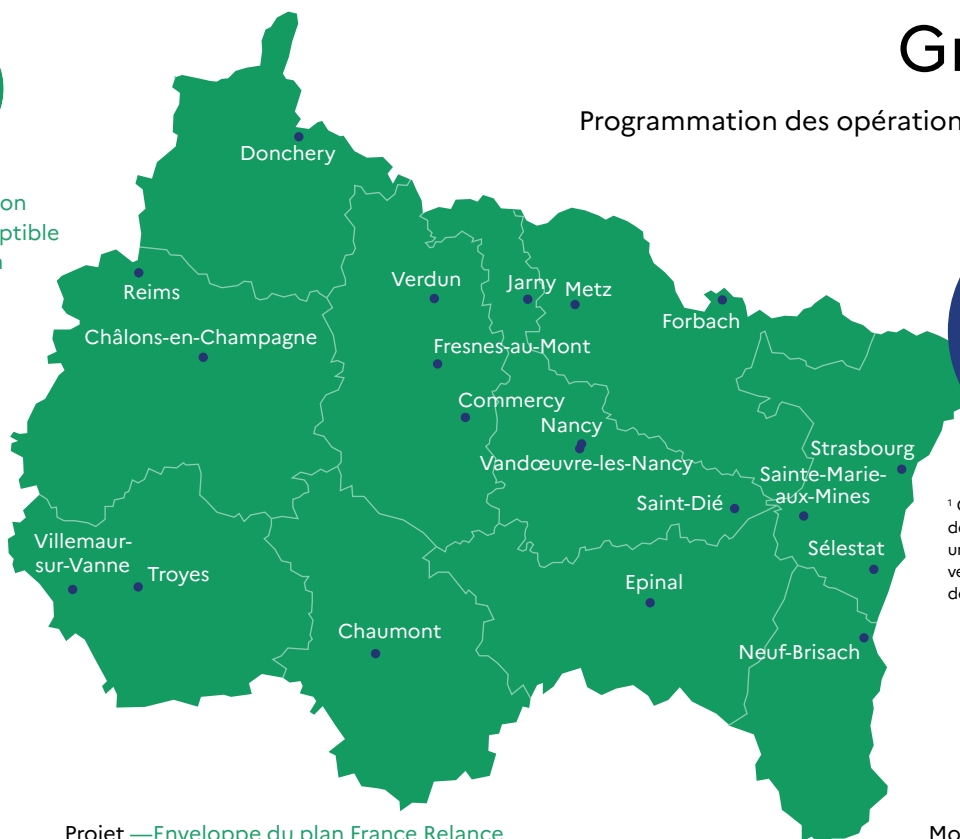
- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Grand Est

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



15 580 749 €¹
32 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu

Projet — Enveloppe du plan France Relance

Montant

Châlons en Champagne	Le PALC — Fonds de transition écologique	90 000 €
Châlons-en-Champagne	Centre National des Arts et du Cirque — Rénovation énergétique	918 000 €
Châlons-en-Champagne	Site multi-occupants DRAC Grand-Est-DRAAF — Rénovation énergétique	82 162 €
Chaumont	Le Nouveau Relax- Scène conventionnée d'intérêt national de Chaumont — Fonds de transition écologique	50 000 €
Commercy	Prieuré du Breuil — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	240 000 €
Donchery	Pôle culturel — Fonds de transition écologique	100 000 €
Épinal	Scène de musiques actuelles La souris verte — Fonds de transition écologique	60 000 €
Épinal	Archives municipales — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	630 000 €
Forbach	Centre d'art contemporain d'intérêt national Vent des Forêts — Fonds de transition écologique	150 000 €
Fresnes aux monts	Scène nationale Le Carreau — Fonds de transition écologique	80 000 €
Jarny	Cie en convention gérant un lieu : Le Jarnisy-Théâtre Maison d'Elsa — Fonds de transition écologique	40 000 €
Metz	EBM K - Scène conventionnée d'intérêt national de Metz — Fonds de transition écologique	40 000 €
Metz	DRAC Grand-Est — Rénovation énergétique	92 941 €
Nancy	Centre dramatique national Théâtre de la Manufacture — Fonds de transition écologique	100 000 €
Nancy	Opéra national de Lorraine — Fonds de transition écologique	180 000 €
Nancy	Notre-Dame — Plan Cathédrales	1 000 000 €
Neuf-Brisach	Caserne Suzzoni — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	340 000 €
Reims	Palais du Tau — Réinvestissement dans les monuments nationaux	2 500 000 €
Reims	Centre dramatique national Comédie de Reims — Fonds de transition écologique	100 000 €
Reims	Notre-Dame — Plan Cathédrales	1 200 000 €
Reims, Metz, Sélestat	FRAC Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace — Fonds de transition écologique	670 000 €
Saint-Dié	Ensemble cathédral — Plan Cathédrales	400 000 €
Saint-Dié	Notre-Dame — Plan Cathédrales	350 000 €
Sainte Marie aux Mines	Atelier de fabrique artistique la Ferme de Rodolph Burger — Fonds de transition écologique	70 000 €
Strasbourg	Ensemble conventionné Les Percussions de Strasbourg — Fonds de transition écologique	40 000 €
Strasbourg	Théâtre National de Strasbourg — Rénovation énergétique	1 799 060 €
Strasbourg	Le Maillon - PEP de Strasbourg — Fonds de transition écologique	90 000 €
Troyes	Théâtre de la Madeleine - scène conventionnée d'intérêt national de Troyes — Fonds de transition écologique	60 000 €
Troyes	Saint-Pierre-et-Saint-Paul — Plan Cathédrales	1 378 586 €
Vandoeuvre-les-Nancy	Scène nationale Centre culturel André Malraux — Fonds de transition écologique	50 000 €
Verdun	Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre de Verdun - Association Transversales — Fonds de transition écologique	30 000 €
Villemaur-sur-Vanne	Église — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	300 000 €

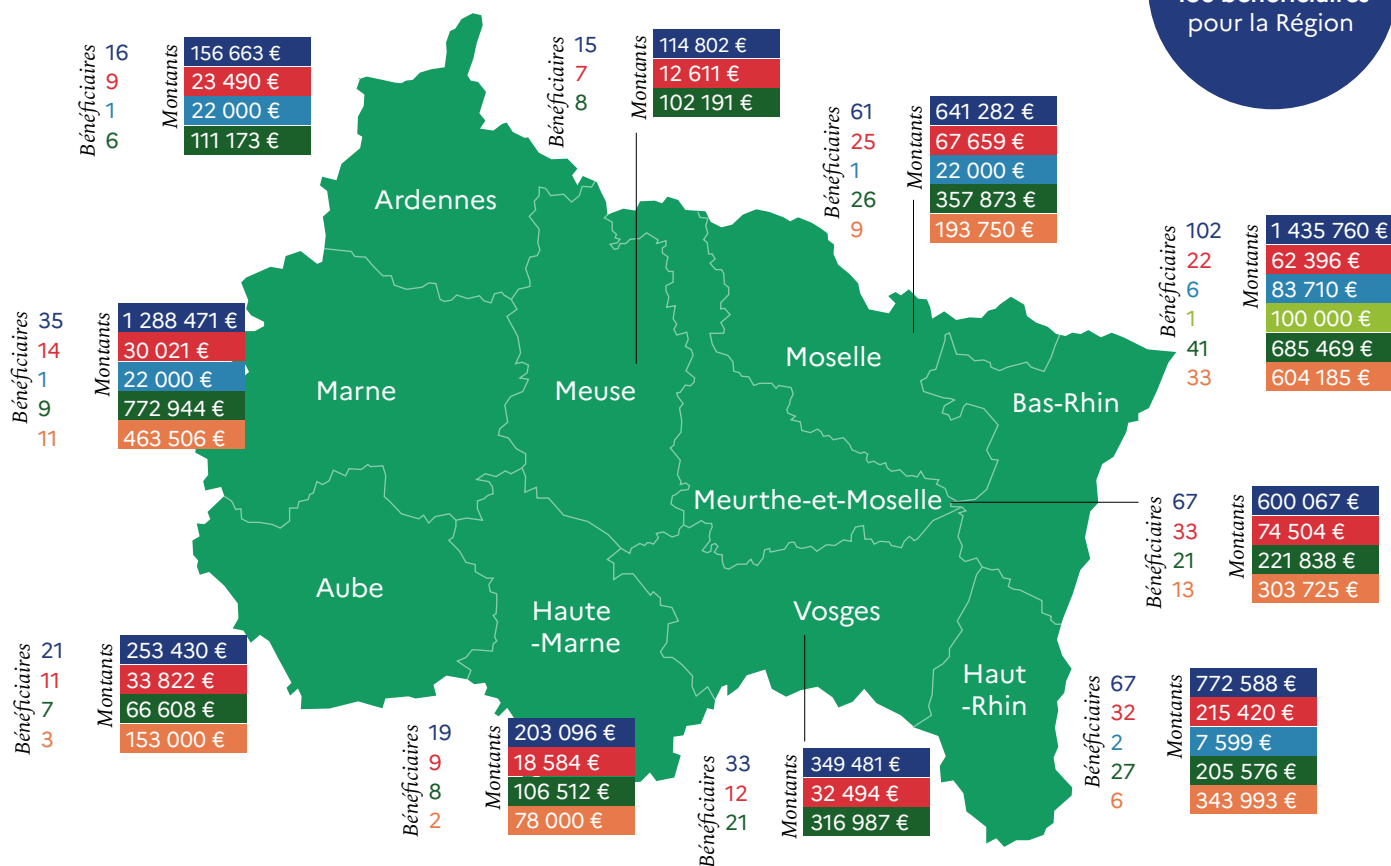


Grand Est

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date

5 815 644 €
436 bénéficiaires pour la Région



571 001 €
174 bénéficiaires de l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse

157 309 €
11 bénéficiaires de l'aide à la modernisation des librairies

100 000 €
1 bénéficiaire pour les quartiers culturels créatifs

294 717 €
174 bénéficiaires pour le plan cinéma et audiovisuel

2 140 159 €
77 bénéficiaires pour le plan de soutien à la filière musique

- Total dans le département
- Quartiers culturels créatifs
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des librairies
- Plan de soutien à la filière musique



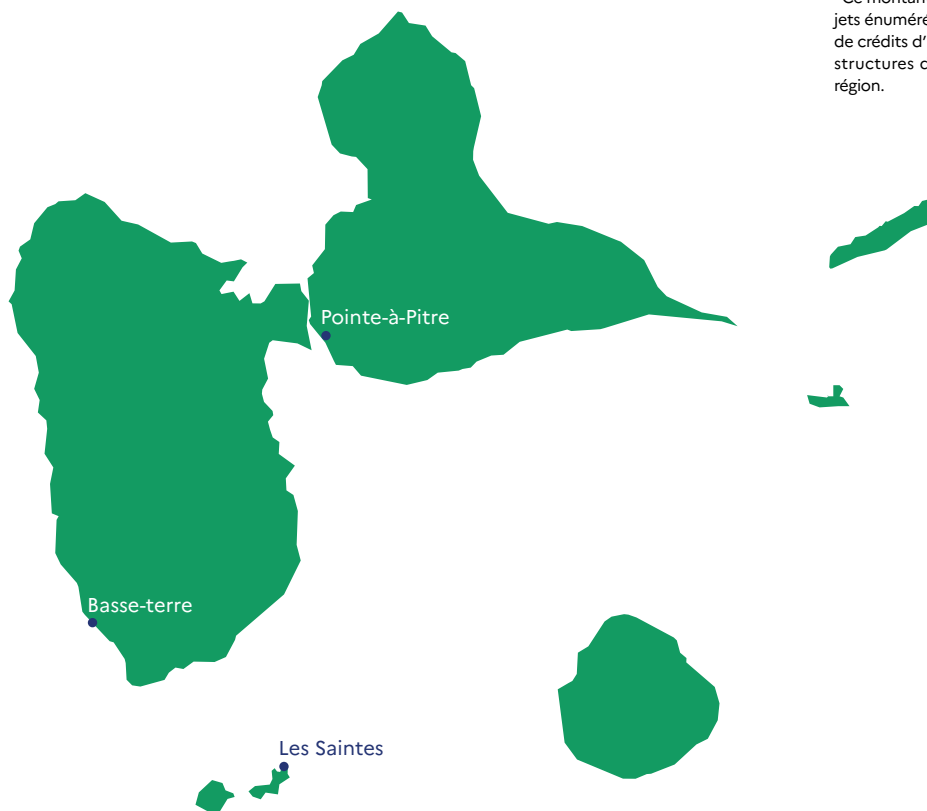
Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

Guadeloupe

Programmation des opérations d'investissement

2 640 000 €¹
3 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Basse-Terre	L'Artchipel - Scène nationale — Fonds de transition écologique	1 300 000 €
Les Saintes	Fort Napoléon — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	600 000 €
Pointe-à-Pitre	Église Saint-Pierre-Saint-Paul — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	500 000 €

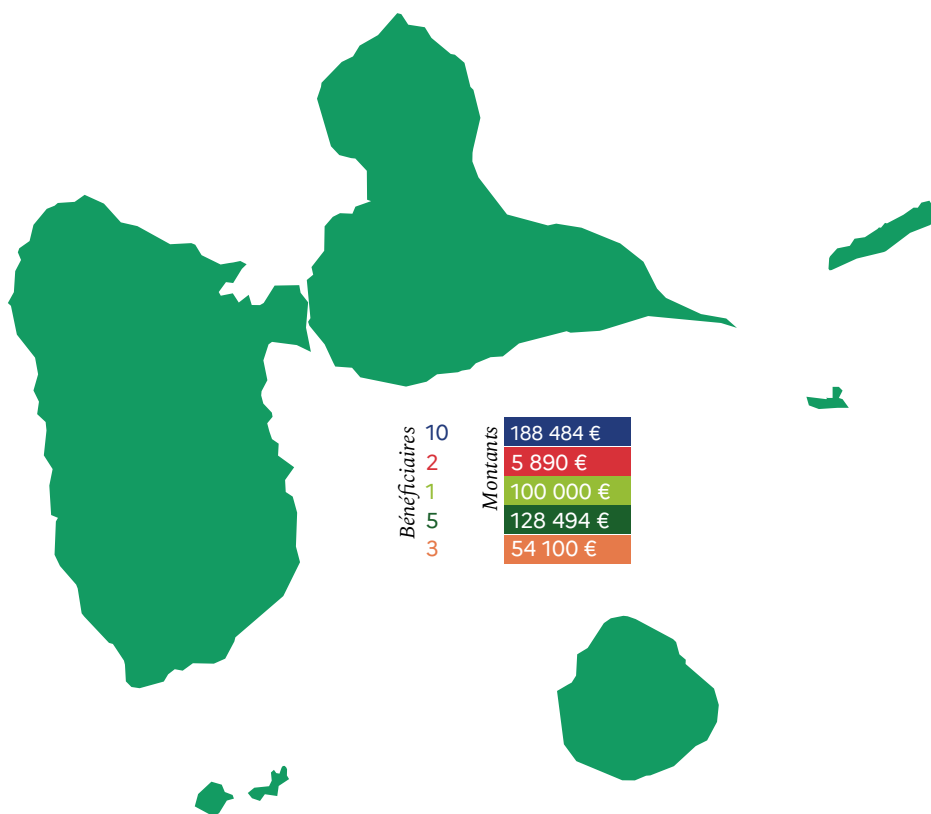


Exécution à date

Guadeloupe

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

188 484 €
10 bénéficiaires
pour la Région








5 890 €
2 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

100 000 €
1 bénéficiaire
pour les quartiers
culturels créatifs

128 494 €
5 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

54 100 €
3 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

 Total dans le département
 Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
 Quartiers culturels créatifs

 Plan cinéma et audiovisuel
 Plan de soutien à la filière musique

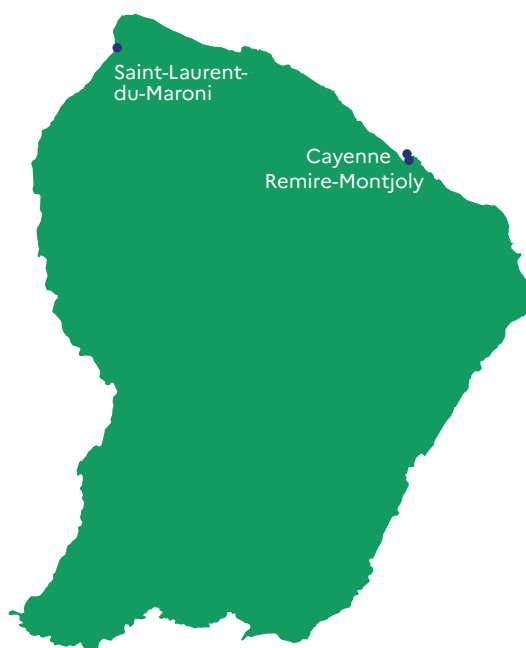


Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

Guyane

Programmation des opérations d'investissement

1 960 000 €¹
3 projets



¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet —Enveloppe du plan France Relance	Montant
Cayenne	Immeuble Franconie — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	500 000 €
Rémire-Montjoly	Centre de développement chorégraphique national Touka Danses — Fonds de transition écologique	900 000 €
Saint-Laurent-du-Maroni	Église — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	560 000 €

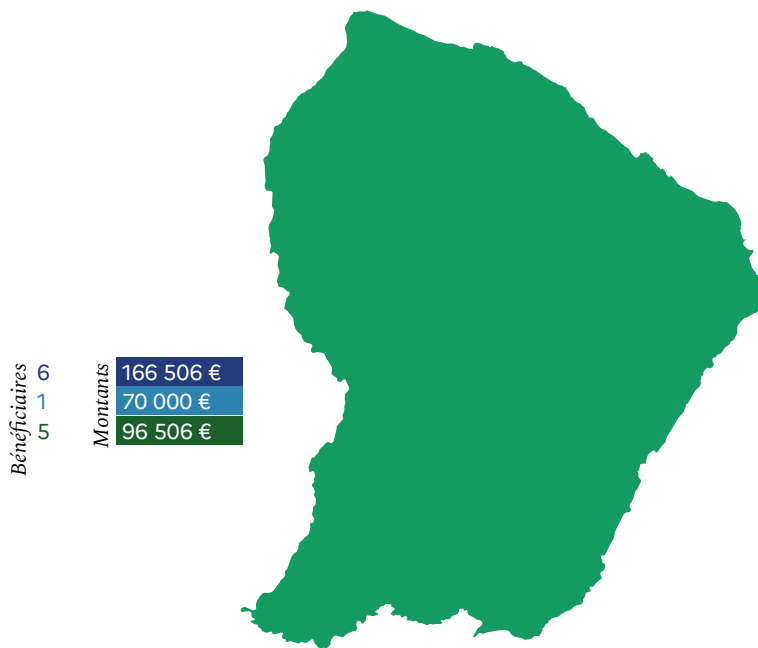


Exécution à date

Guyane

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

166 506 €
6 bénéficiaires
pour la Région



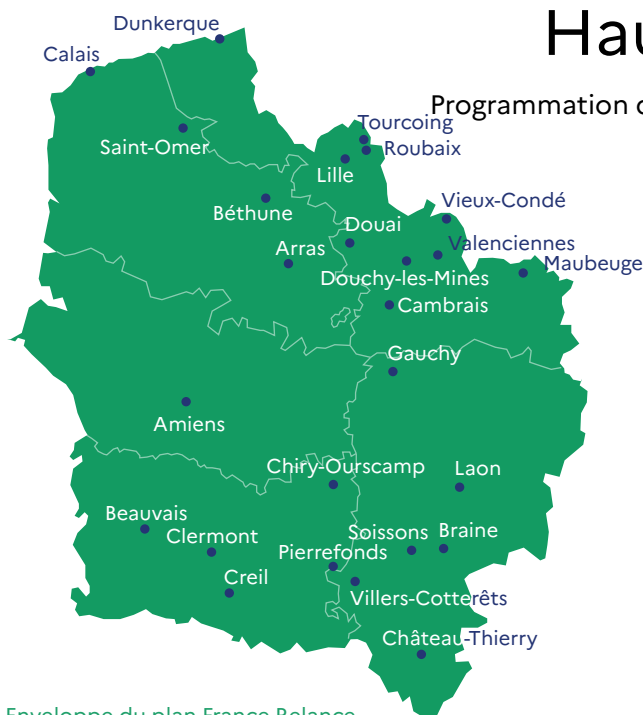
70 000 €
1 bénéficiaire
de l'aide à la
modernisation
des librairies

96 506 €
5 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

- Total dans le département
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



Hauts-de-France

Programmation des opérations d'investissement

120 224 209 €¹
34 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Amiens	DRAC Hauts-de-France — Plan Cathédrales	10 802 €
Amiens	FRAC Picardie — Fonds de transition écologique	30 000 €
Amiens	Notre-Dame — Plan Cathédrales	220 000 €
Amiens	Scène nationale - Maison de la Culture d'Amiens — Fonds de transition écologique	150 000 €
Beauvais	Musée de l'Oise dit MUDO — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	500 000 €
Beauvais	Saint-Pierre — Plan Cathédrales	3 150 000 €
Béthune	Centre Dramatique national, Comédie de Béthune — Fonds de transition écologique	50 000 €
Béthune	Hôtel de Beaulaincourt — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	300 000 €
Braine	Abbatiale Saint-Yved — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	407 557 €
Calais	Scène nationale - Le Channel - Calais (62) — Fonds de transition écologique	120 000 €
Cambrai	Notre-Dame — Plan Cathédrales	1 100 000 €
Château-Thierry	La Biscuiterie — Fonds de transition écologique	25 000 €
Chiry-Ourscamp	Abbaye — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	910 930 €
Clermont	Diaphane centre d'art — Fonds de transition écologique	30 000 €
Creil	Archives municipales de Creil — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	280 000 €
Creil	SC La Fayencerie Scène de musiques actuelles La grange à musique — Fonds de transition écologique	40 000 €
Douchy-les-Mines	Centre d'art contemporain d'intérêt national — Fonds de transition écologique	25 000 €
Douai Arras	Scène nationale le Tandem — Fonds de transition écologique	50 000 €
Dunkerque	FRAC Grand Large — Fonds de transition écologique	75 000 €
Gauchy	Scène conventionnée d'intérêt national - MCL — Fonds de transition écologique	25 000 €
Laon	Scène conventionnée d'intérêt national - La MAL — Fonds de transition écologique	25 000 €
Lille Tourcoing	Centre dramatique national Théâtre du Nord — Fonds de transition écologique	125 000 €
Lille	École nationale supérieure d'architecture de Lille — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	3 000 000 €
Lille	Opéra de Lille — Fonds de transition écologique	150 000 €
Lille	Scène de musiques actuelles Aéronef — Fonds de transition écologique	30 000 €
Maubeuge	Scène nationale Le manège — Fonds de transition écologique	45 000 €
Pierrefonds	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	3 400 000 €
Roubaix	Centre d'art contemporain Espace croisé — Fonds de transition écologique	30 000 €
Saint-Omer	Scène conventionnée d'intérêt national Le Moulin à café — Fonds de transition écologique	50 000 €
Soissons	Centre de conservation et d'étude de Soissons — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	100 000 €
Soissons	Saint-Gervais-Saint-Protais — Plan Cathédrales	3 500 000 €
Valenciennes	Centre d'art contemporain H du siège — Fonds de transition écologique	30 000 €
Vieux-Condé	Centre national des arts de la rue et de l'espace public Le Boulon — Fonds de transition écologique	50 000 €
Villers-Cotterêts	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	100 000 000 €

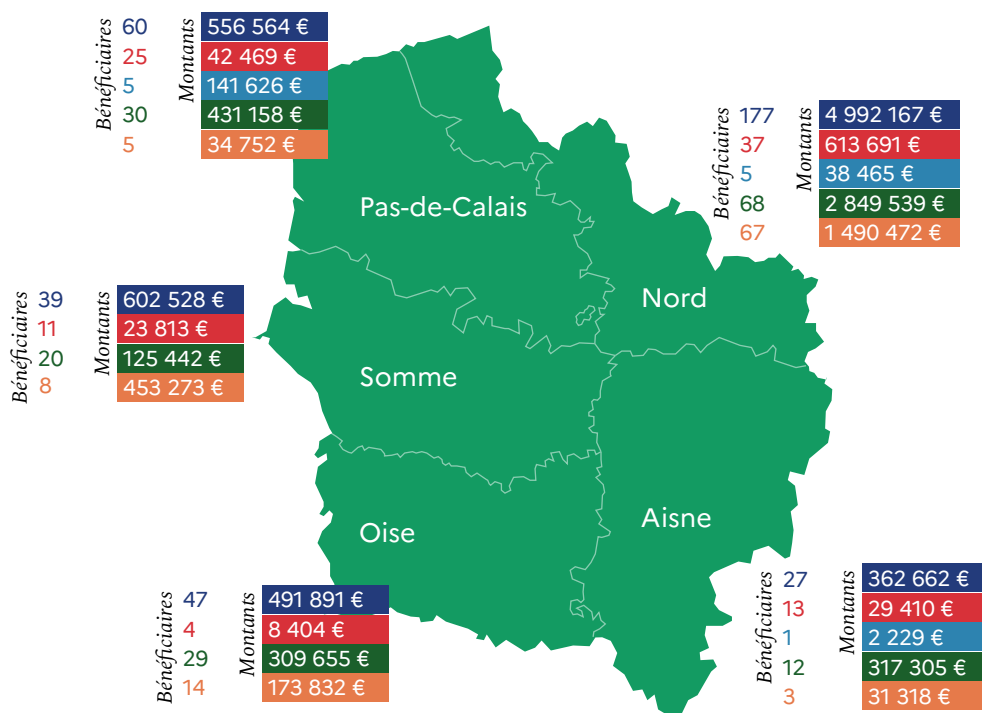


Exécution à date

Hauts-de-France

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

7 116 856 €
357 bénéficiaires
pour la Région



717 787 €
90 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

182 320 €
11 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des librairies

4 033 101 €
159 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

2 183 647 €
97 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

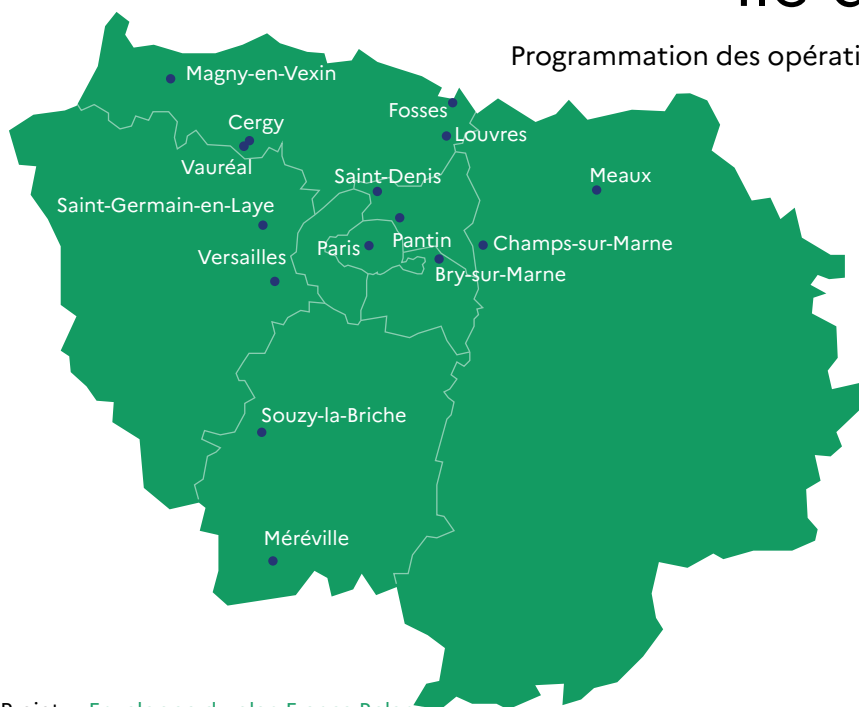
- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des librairies
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

Île-de-France

Programmation des opérations d'investissement



118 373 443 €¹
34 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Bry-sur-Marne	Institut National de l'Audiovisuel (site de Bry-sur-Marne) — Rénovation énergétique	22 223 124 €
Cergy	École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	1 000 000 €
Champs-sur-Marne	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est — Rénovation énergétique	2 929 775 €
Louvres Fosses	Archéa — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	500 000 €
Magny-en-Vexin	Église Notre-Dame — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	650 000 €
Meaux, Saint-Denis, Versailles	Trois cathédrales franciliennes — Plan Cathédrales	1 000 000 €
Méréville	Domaine de Méréville — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	315 280 €
Pantin	Centre National de la Danse — Rénovation énergétique	781 170 €
Pantin	Église Saint-Germain — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	412 730 €
Paris	Chaillot - Théâtre national de la danse — Rénovation énergétique	7 964 880 €
Paris	Comédie Française — Rénovation énergétique	211 082 €
Paris	Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	10 240 000 €
Paris	École du Louvre — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	900 000 €
Paris	École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville — Rénovation énergétique	125 214 €
Paris	École nationale supérieure de création industrielle — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	6 500 000 €
Paris	École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	5 600 000 €
Paris	École nationale supérieure des beaux-arts de Paris — Réfection des ateliers du bâtiment des mûriers	2 300 000 €
Paris	Église Saint-Eustache — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	2 196 954 €
Paris	Établissement public du Palais de la Porte Dorée — Rénovation énergétique	6 934 000 €
Paris	Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette — Rénovation énergétique	1 811 375 €
Paris	Établissement Public du Musée du Louvre — Rénovation énergétique	9 644 616 €
Paris	Mobilier national, manufacture des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie — Rénovation énergétique	158 480 €
Paris	Musée du Louvre — Rénovation énergétique	128 859 €
Paris	Philharmonie de Paris - Cité de la Musique — Rénovation énergétique	7 000 €
Paris	Universcience — Rénovation énergétique	1 836 458 €
Saint-Germain-en-Laye	Pavillon de la Muette — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	412 730 €
Saint-Denis	Basilique Saint-Denis — Plan Cathédrales	2 715 000 €
Souzy-la-Briche	Domaine de Souzy-la-Briche — Rénovation énergétique	560 000 €
Vauréal	Forum 2 - lieu de musiques actuelles — Fonds de transition écologique	1 000 000 €
Versailles	École Nationale Supérieure d'architecture de Versailles — Rénovation énergétique	7 966 139 €
Versailles	École nationale supérieure d'architecture Versailles — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	15 000 000 €
Versailles	Saint-Louis — Plan Cathédrales	200 000 €

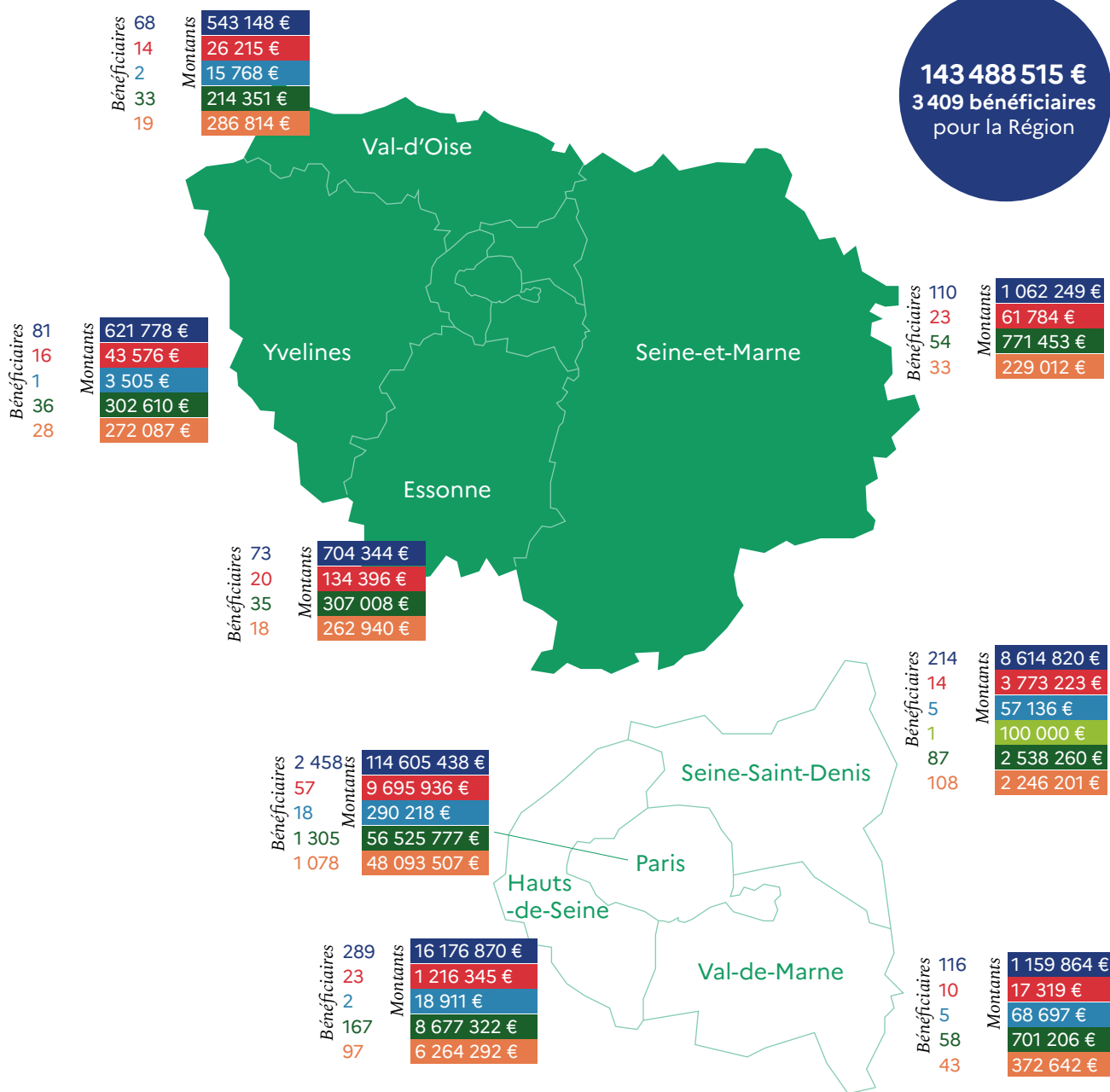


Île-de-France

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date

143 488 515 €
3 409 bénéficiaires pour la Région



14 968 794 €
177 bénéficiaires de l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse

454 235 €
33 bénéficiaires de l'aide à la modernisation des librairies

100 000 €
1 bénéficiaire pour les quartiers culturels créatifs

7 003 799 €
1 775 bénéficiaires pour le plan cinéma et audiovisuel

58 027 495 €
1 424 bénéficiaires pour le plan de soutien à la filière musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Quartiers culturels créatifs
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

La Martinique

Programmation des opérations d'investissement

435 000 €¹
2 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Fort-de-France	Station culturelle (Espace 32), Tiers-Lieu (Galerie d'Art) — Fonds de transition écologique	60 000 €
Sainte-Luce	Salle de spectacle — Fonds de transition écologique	60 000 €

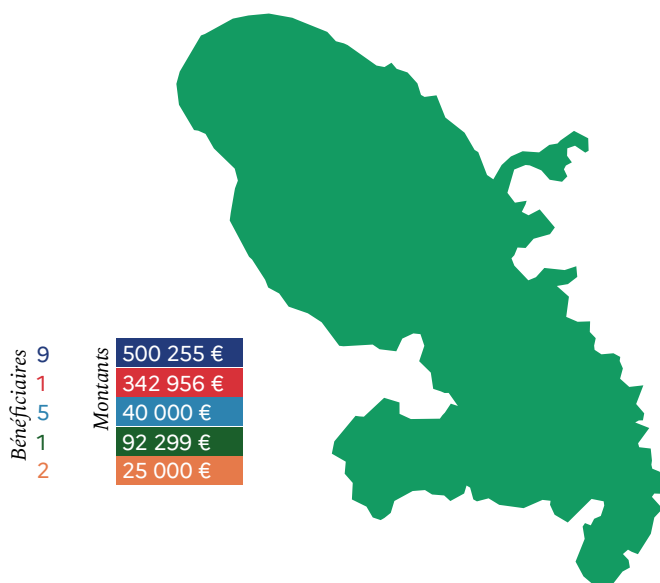


Exécution à date

La Martinique

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

500 255 €
9 bénéficiaires
pour la Région



342 956 €
1 bénéficiaire
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

40 000 €
5 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des librairies

92 299 €
1 bénéficiaire
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

25 000 €
2 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies

- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

Mayotte

Programmation des opérations d'investissement

840 000 €¹
1 projet

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Tsingoni	Mosquée — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	690 000 €

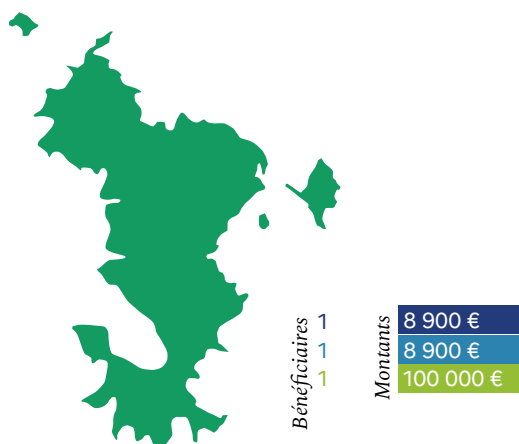


Exécution à date

Mayotte

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

8 900 €
1 bénéficiaire
pour la Région



8 900 €
1 bénéficiaire
de l'aide à la
modernisation
des librairies

100 000 €
1 bénéficiaire
pour les quartiers
culturels créatifs

- Total dans le département
- Modernisation des librairies
- Quartiers culturels créatifs

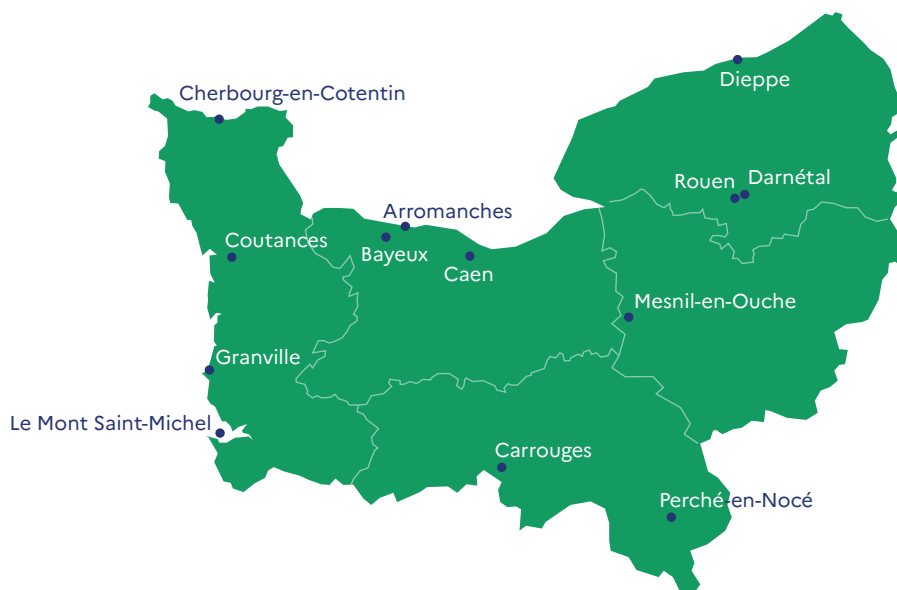


Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

Normandie

Programmation des opérations d'investissement

20 594 800 €¹
16 projets



¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Bayeux	Notre-Dame — Plan Cathédrales	835 000 €
Caen	Scène conventionnée d'intérêt national. Théâtre de Caen — Fonds de transition écologique	100 000 €
Carrouges	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	1 000 000 €
Cherbourg-en-Cotentin	Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie. PNC. La Brèche — Fonds de transition écologique	80 000 €
Coutances	Notre-Dame — Plan Cathédrales	2 000 000 €
Darnétal	École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie — Rénovation énergétique	1 400 000 €
Dieppe	Scène nationale — Fonds de transition écologique	50 000 €
Granville	Scène conventionnée d'intérêt national. L'Archipel — Fonds de transition écologique	119 800 €
Arromanches	Musée du Débarquement — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	200 000 €
Le Mont-Saint-Michel	Abbaye — Réinvestissement dans les monuments nationaux	2 000 000 €
Mesnil-en-Ouche	Château de Beaumesnil — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	500 000 €
Perché-en-Nocé	Manoir de Courboyer — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	420 000 €
Rouen	Abbatiale Saint-Ouen — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	3 000 000 €
Rouen	École nationale supérieure d'architecture — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	4 400 000 €
Rouen	Notre-Dame — Plan Cathédrales	1 760 000 €
Rouen	Opéra — Fonds de transition écologique	150 000 €

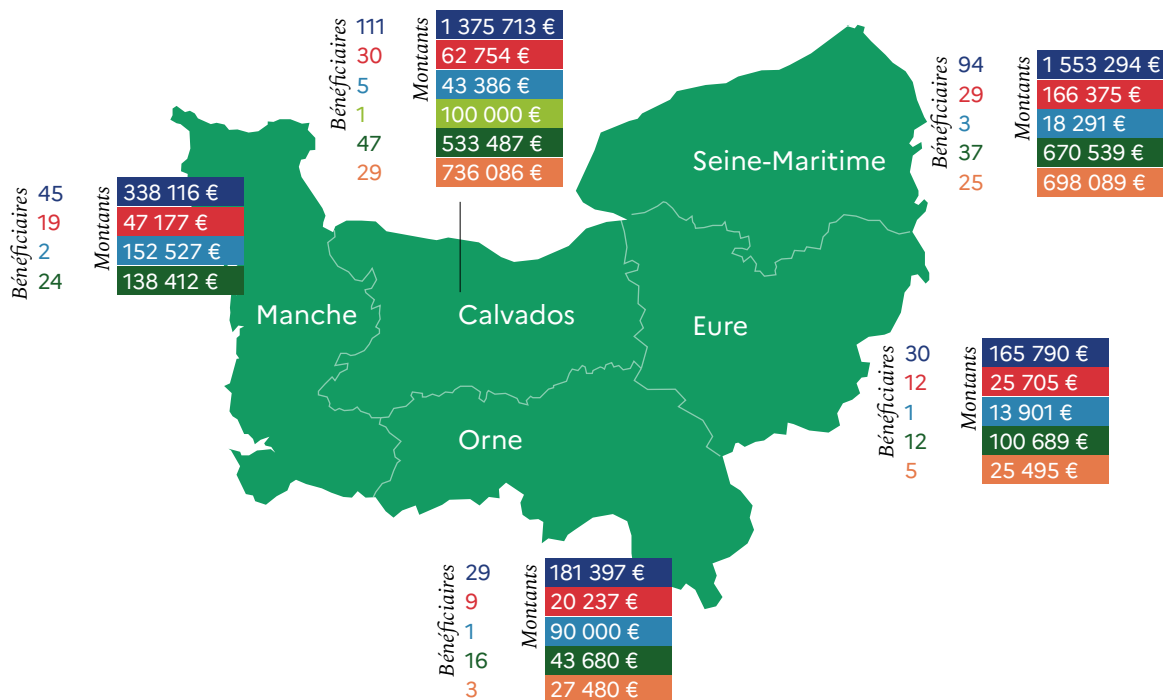


Exécution à date

Normandie

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

3 614 311 €
309 bénéficiaires
pour la Région



322 248 €
99 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

318 105 €
12 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des librairies

100 000 €
1 bénéficiaire
pour les quartiers
culturels créatifs

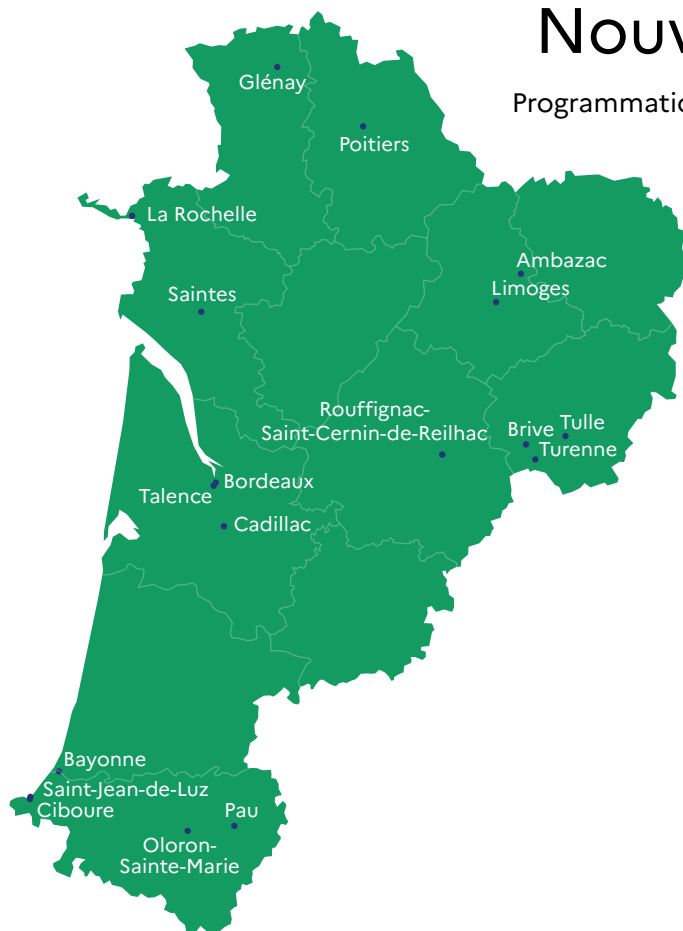
1 486 808 €
136 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

1 487 150 €
62 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Quartiers culturels créatifs
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



Nouvelle-Aquitaine

Programmation des opérations d'investissement

29 664 077 €¹
25 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

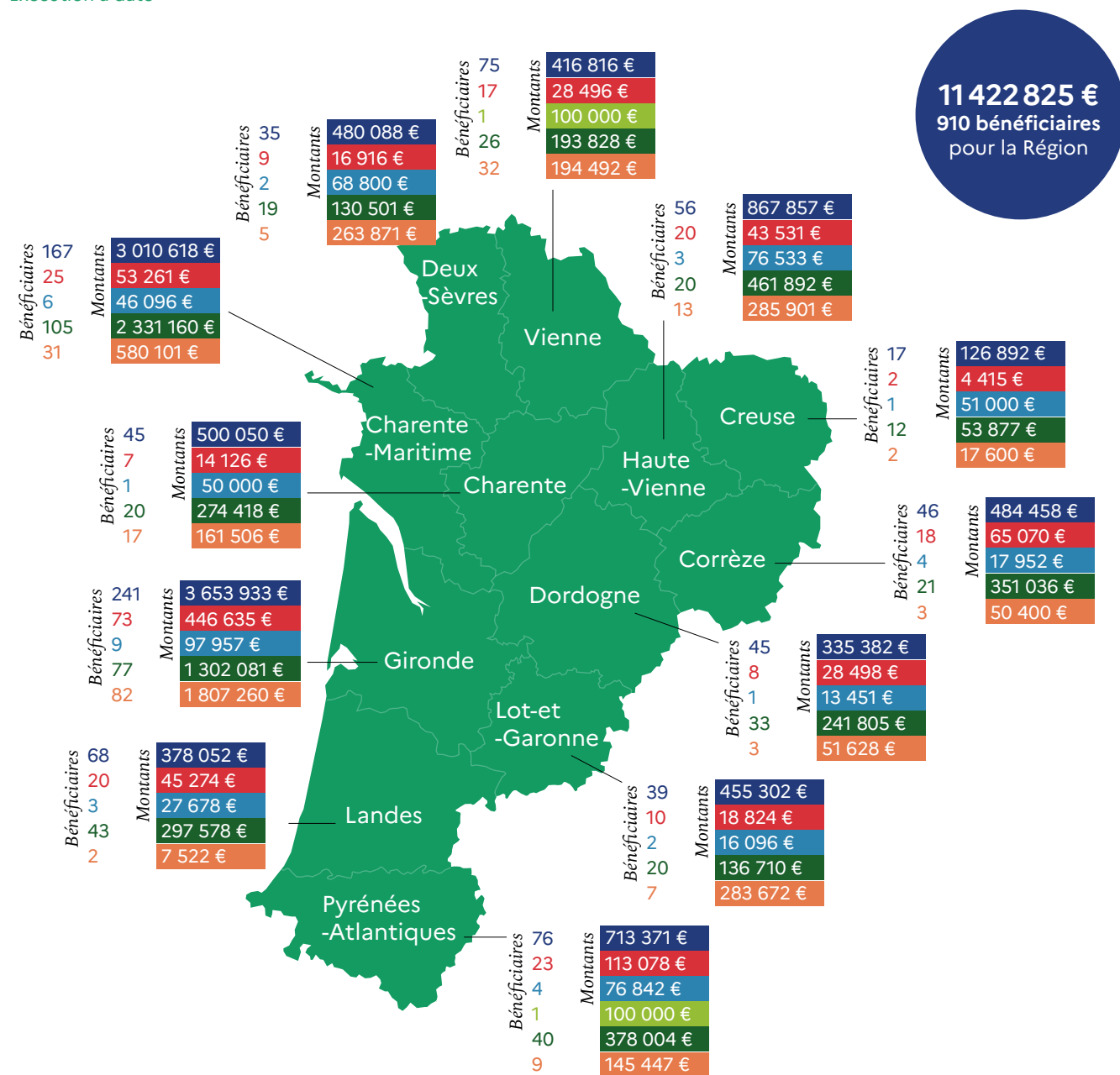
Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Ambazac	Château de Montméry — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	600 000 €
Bayonne	Sainte-Marie — Plan Cathédrales	807 000 €
Bordeaux	Centre dramatique national TNBA de Bordeaux — Fonds de transition écologique	200 000 €
Bordeaux	École nationale supérieure d'architecture de Bordeaux — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	2 500 000 €
Bordeaux	La Fabrique Pola — Fonds de transition écologique	1 000 000 €
Bordeaux	Saint-André — Plan Cathédrales	4 745 000 €
Bordeaux	Scène conventionnée d'intérêt national Glob théâtre — Fonds de transition écologique	175 000 €
Brive/Tulle	Scène nationale L'Empreinte — Fonds de transition écologique	300 000 €
Cadillac	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	3 000 000 €
Campagne	Musée national de Préhistoire et extension du Centre de conservation et d'étude — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	2 000 000 €
Glénay	Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	880 000 €
La Rochelle	Saint-Louis — Plan Cathédrales	2 600 000 €
Limoges	DRAC Nouvelle Aquitaine - site de Limoges — Rénovation énergétique	62 870 €
Limoges	École nationale supérieure d'architecture de Limoges — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création	1 100 000 €
Limoges	FRAC Artothèque Limousin NA — Fonds de transition écologique	300 000 €
Limoges	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	1 000 000 €
Oloron-Sainte Marie	Scène conventionnée d'intérêt national Espace Jéliote — Fonds de transition écologique	100 000 €
Pau	Château de Pau — Rénovation énergétique	65 509 €
Poitiers	Théâtre auditorium de Poitiers — Fonds de transition écologique	100 000 €
Rouffignac-Saint-Cernin -de-Reilhac	Château de l'Herm — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	465 525 €
Saintes	Abbaye aux Dames - CCR — Fonds de transition écologique	125 000 €
Saint-Jean-de-Luz- Ciboure	Couvent des Recollets — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	900 000 €
Talence	École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux — Rénovation énergétique	2 141 113 €
Turenne	Église — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 337 000 €



Nouvelle-Aquitaine

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date



11 422 825 €
910 bénéficiaires pour la Région

878 124 €
232 bénéficiaires de l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse

542 405 €
36 bénéficiaires de l'aide à la modernisation des librairies

6 152 896 €
436 bénéficiaires pour le plan cinéma et audiovisuel

200 000 €
2 bénéficiaires pour les quartiers culturels créatifs

3 849 400 €
206 bénéficiaires pour le plan de soutien à la filière musique

- Total dans le département
- Quartiers culturels créatifs
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des librairies
- Plan de soutien à la filière musique



Occitanie

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



27 600 058 €¹
23 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Aigues-Mortes	Remparts — Réinvestissement dans les monuments nationaux	1 500 000 €
Albi	Centre d'art contemporain d'intérêt national Centre d'art Le LAIT — Fonds de transition écologique	50 000 €
Albi	Sainte-Cécile — Plan Cathédrales	730 000 €
Auch	Sainte-Marie — Plan Cathédrales	580 000 €
Cahors	Archives départementales — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 060 000 €
Carcassonne	Cité — Réinvestissement dans les monuments nationaux	4 500 000 €
Clermont-l'Hérault	Scène conventionnée d'intérêt national Le Sillon — Fonds de transition écologique	435 000 €
Foix	Scène nationale de Foix - L'Esive — Fonds de transition écologique	120 000 €
Ginals	Abbaye de Beaulieu en Rouergue — Réinvestissement dans les monuments nationaux	4 000 000 €
Lodève	Ancienne cathédrale St-Fulcran — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 200 000 €
Lourdes	Musée pyrénéen — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 200 000 €
Mende	Saint-Privat — Plan Cathédrales	350 000 €
Montpellier	École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier — Rénovation énergétique	4 896 358 €
Montpellier	Saint-Pierre — Plan Cathédrales	750 000 €
Montpellier	Scène conventionnée d'intérêt national La Vignette — Fonds de transition écologique	50 000 €
Narbonne	Scène nationale - Le Théâtre — Fonds de transition écologique	15 000 €
Nîmes	Arènes — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	900 000 €
Saint-Jean-Lespinasse	Château de Montal — Réinvestissement dans les monuments nationaux	1 500 000 €
Sète	Scène nationale — Fonds de transition écologique	89 000 €
Tarbes	Scène nationale de Tarbes - Le Parvis — Fonds de transition écologique	100 000 €
Toulouse	Centre dramatique national — Fonds de transition écologique	50 000 €
Toulouse	Chapelle de la Grave — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	754 700 €
Villeneuve-Lès-Avignon	Centre national des écritures du spectacle (CIRCA) Chartreuse — Fonds de transition écologique	30 000 €

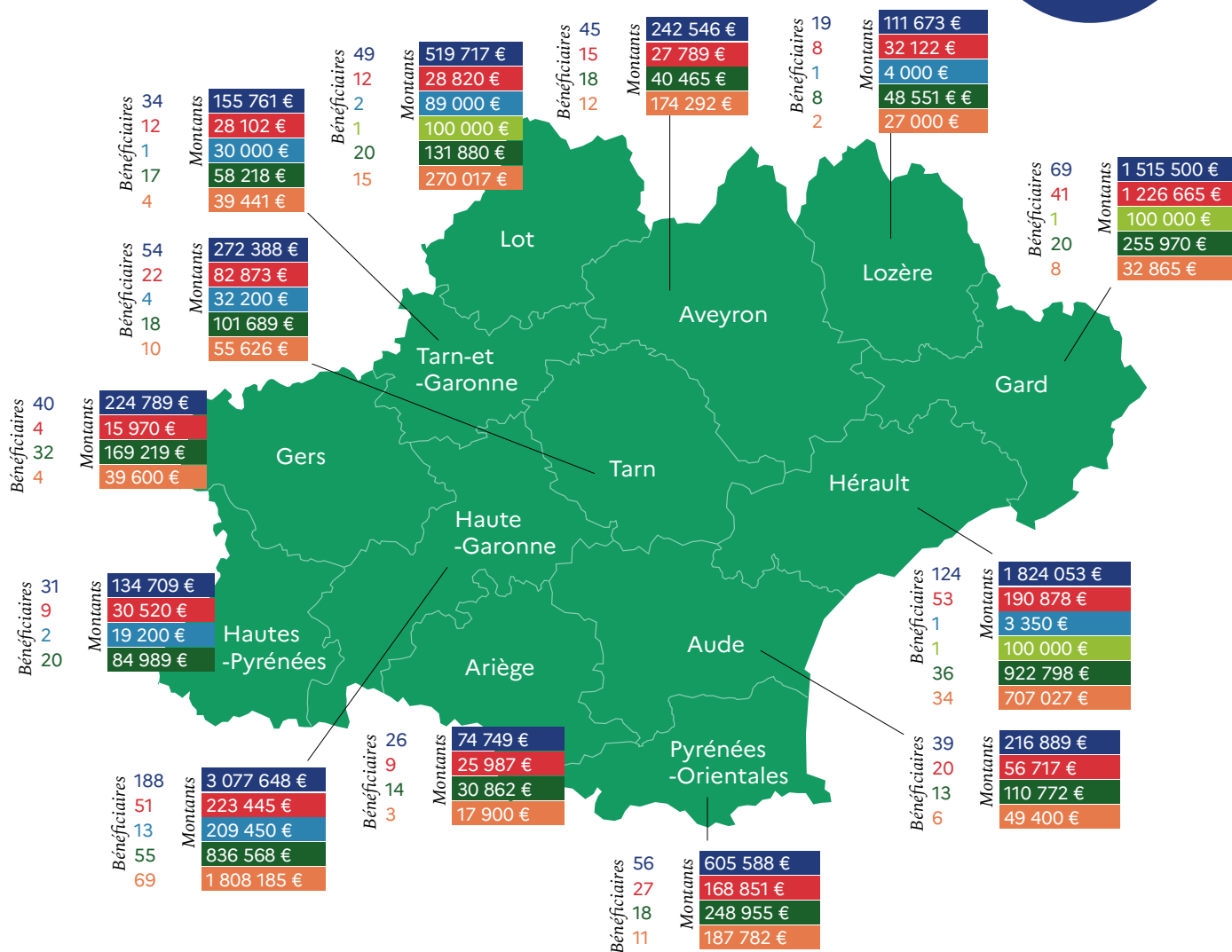


Occitanie

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

Exécution à date

8 976 016 €
774 bénéficiaires
pour la Région



2 138 739 €
283 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

387 200 €
24 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des bibliothèques

300 000 €
3 bénéficiaires
pour les quartiers
culturels créatifs

3 040 942 €
289 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

3 409 135 €
178 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des bibliothèques

- Quartiers culturels créatifs
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

Pays de la Loire

Programmation des opérations d'investissement

20 161 000 €¹
11 projets



¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Angers	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	6 500 000 €
Angers	Maison Adam — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	614 000 €
Angers	Saint-Maurice — Plan Cathédrales	2 000 000 €
Beaugé-en-Anjou	Église Saint-Laurent — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	616 000 €
La Roche-sur-Yon	Musée municipal — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	500 000 €
Le Mans	Saint-Julien — Plan Cathédrales	2 500 000 €
Luçon	Notre-Dame — Plan Cathédrales	680 000 €
Nantes	DRAC Pays-de-la-Loire — Rénovation énergétique	24 000 €
Nantes	Musée départemental Dobrée — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 500 000 €
Nantes	Saint-Pierre-Saint-Paul — Plan Cathédrales	650 000 €
Rezé	Maison radieuse — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	250 000 €
	Diverses structures de spectacle vivant — Fonds de transition écologique	1 727 000 €

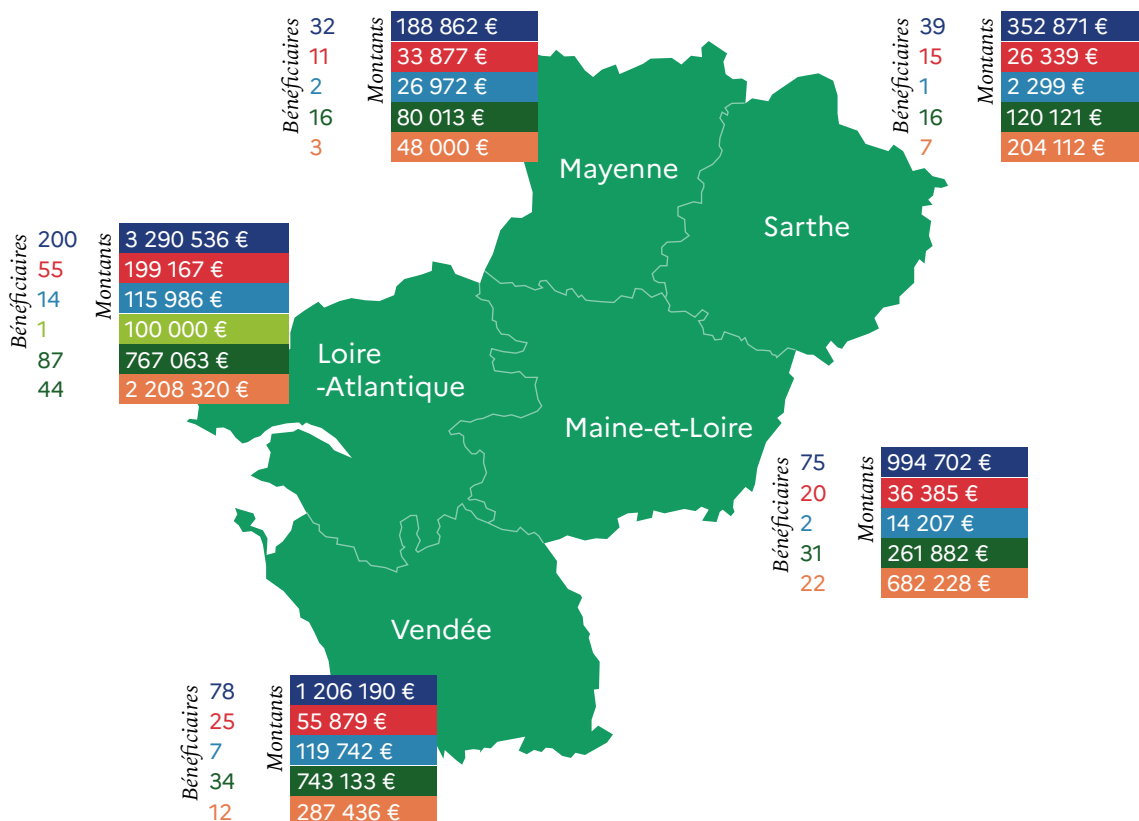


Exécution à date

Pays de la Loire

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

6 033 163 €
424 bénéficiaires
pour la Région



351 647 €
126 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

279 206 €
26 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des bibliothèques

100 000 €
1 bénéficiaire
pour les quartiers
culturels créatifs

1972 214 €
184 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

3 430 096 €
88 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Quartiers culturels créatifs
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des bibliothèques
- Plan de soutien à la filière musique



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

23 081 428 €¹
22 projets



¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet —Enveloppe du plan France Relance	Montant
Aix-en-Provence	DRAC PACA — Rénovation énergétique	14 172 €
Aix-en-Provence	Saint-Sauveur — Plan Cathédrales	350 000 €
Arles	École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles — Rénovation énergétique	362 000 €
Avignon	Collection Lambert — Fonds de transition écologique	44 000 €
Cannes	Saint-Honorat Ancien Monastère — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	930 000 €
Cavaillon	Notre-Dame-et-Saint-Véran — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	600 000 €
Digne-les-Bains	Archives départementales des Alpes de Haute-Provence — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	700 000 €
Gap	Saint-Arnoux — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 400 000 €
Gap	Scène nationale La Passerelle — Fonds de transition écologique	47 000 €
Mont-Dauphin	Place forte — Réinvestissement dans les monuments nationaux	3 600 000 €
Marignane	Église Saint-Nicolas — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	469 397 €
Marseille	Centre national de création musicale - GMEM — Fonds de transition écologique	45 000 €
Marseille	Château d'If — Réinvestissement dans les monuments nationaux	6 000 000 €
Marseille	Sainte-Marie-Majeure — Plan Cathédrales	2 000 000 €
Marseille	Scène nationale - Réhabilitation de la gare franche — Fonds de transition écologique	240 000 €
Mouans-Sartoux	Espace de l'art concret — Fonds de transition écologique	394 200 €
Nice	Sainte-Réparate — Plan Cathédrales	900 000 €
PACA	Labels et festivals — Fonds de transition écologique	50 000 €
Port de bouc	Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre Sémaphore — Fonds de transition écologique	130 000 €
Port-Saint-Louis-du-Rhône	Centre national des arts de la rue et de l'espace public Citron jaune réhabilitation — Fonds de transition écologique	100 000 €
Vaucluse	Le Phare à Lucioles / Le Milieu — Fonds de transition écologique	220 000 €
Ventabren	Aqueduc de Roquefavour — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	1 910 659 €

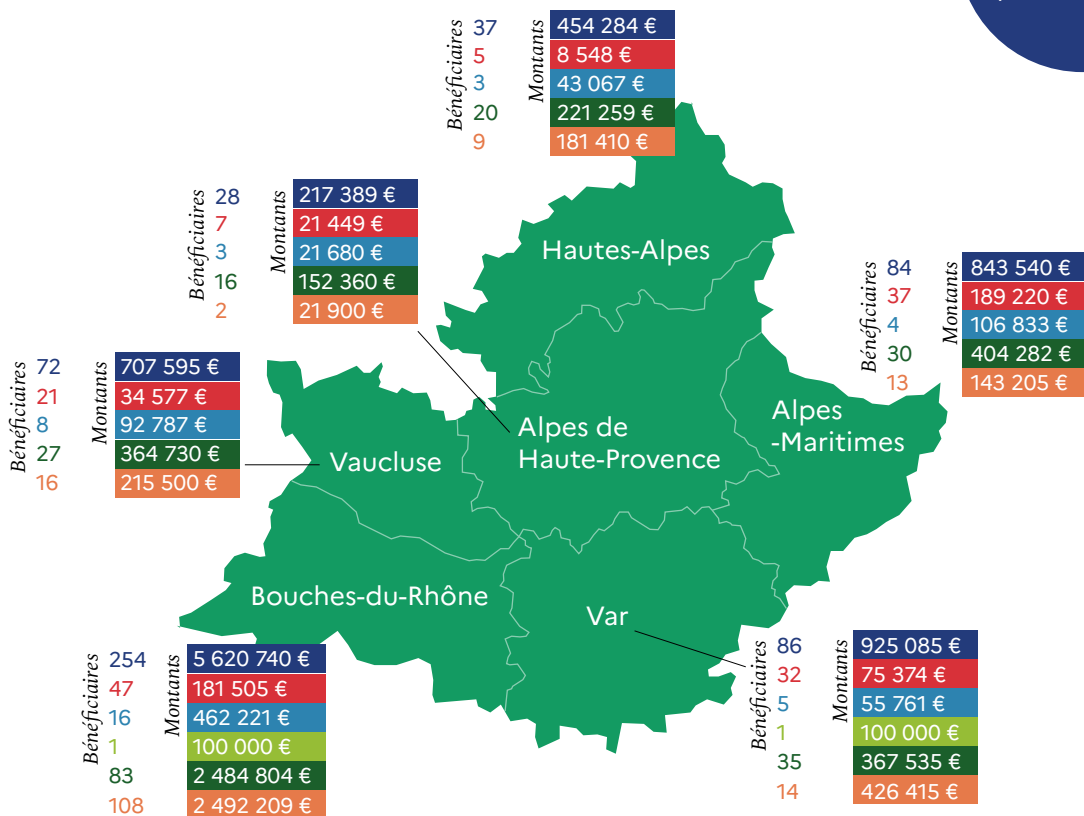


Exécution à date

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

8 768 637 €
561 bénéficiaires
pour la Région



510 673 €
149 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

782 350 €
39 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des bibliothèques

200 000 €
2 bénéficiaires
pour les quartiers
culturels créatifs

3 994 974 €
211 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

3 480 639 €
162 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Quartiers culturels créatifs
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Plan cinéma et audiovisuel
- Modernisation des bibliothèques
- Plan de soutien à la filière musique



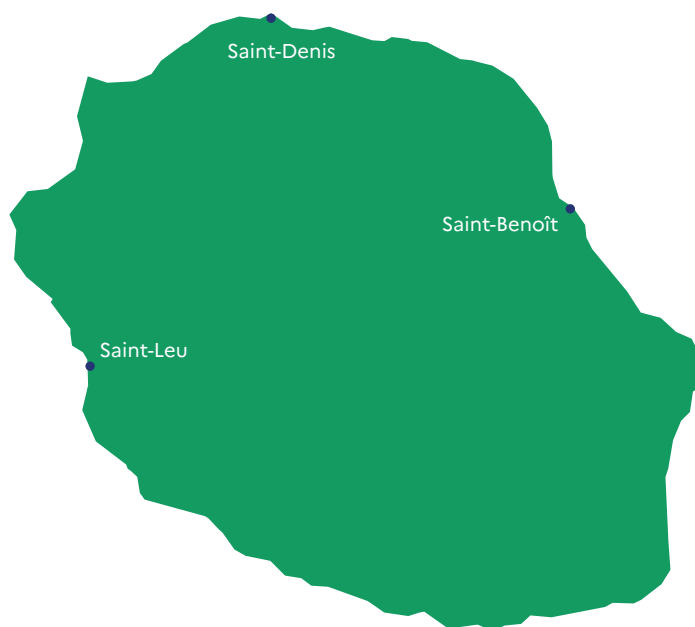
Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

La Réunion

Programmation des opérations d'investissement

3 090 000 €¹
5 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de crédits d'intervention bénéficiant aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan France Relance	Montant
Saint-Benoît	Église de Saint-Benoît — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	180 000 €
Saint-Denis	DAC La Réunion — Rénovation énergétique	165 000 €
Saint-Denis	Palais Rontaunay — Monuments historiques n'appartenant pas à l'État	600 000 €
Saint-Denis	Saint-Denis — Plan Cathédrales	1 600 000 €
Saint-Leu	FRAC — Fonds de transition écologique	200 000 €

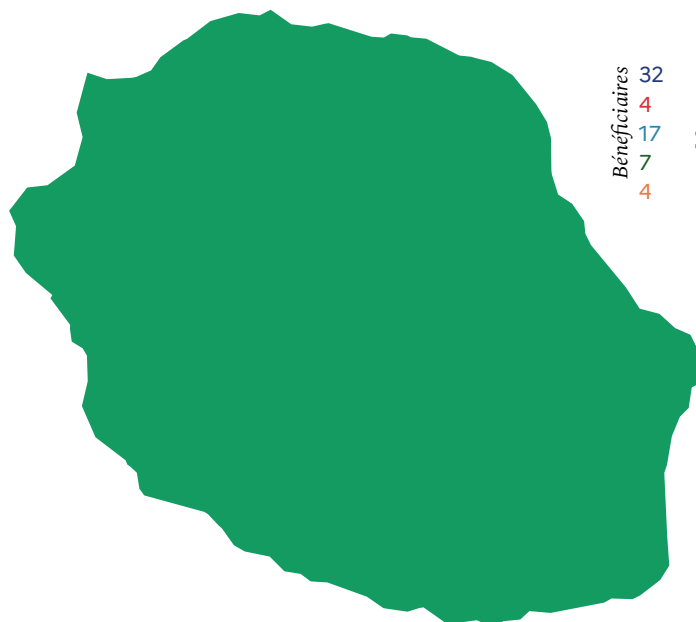


Exécution à date

La Réunion

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin décembre 2021)

970 949 €
32 bénéficiaires
pour la Région



Bénéficiaires	32	Montants	970 949 €
	4		12 662 €
	17		400 000 €
	7		523 287 €
	4		35 000 €

12 662 €
4 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation des
diffuseurs de
presse

400 000 €
17 bénéficiaires
de l'aide à la
modernisation
des librairies

523 287 €
7 bénéficiaires
pour le plan
cinéma et
audiovisuel

35 000 €
4 bénéficiaires
pour le plan de
soutien à la filière
musique

- Total dans le département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies

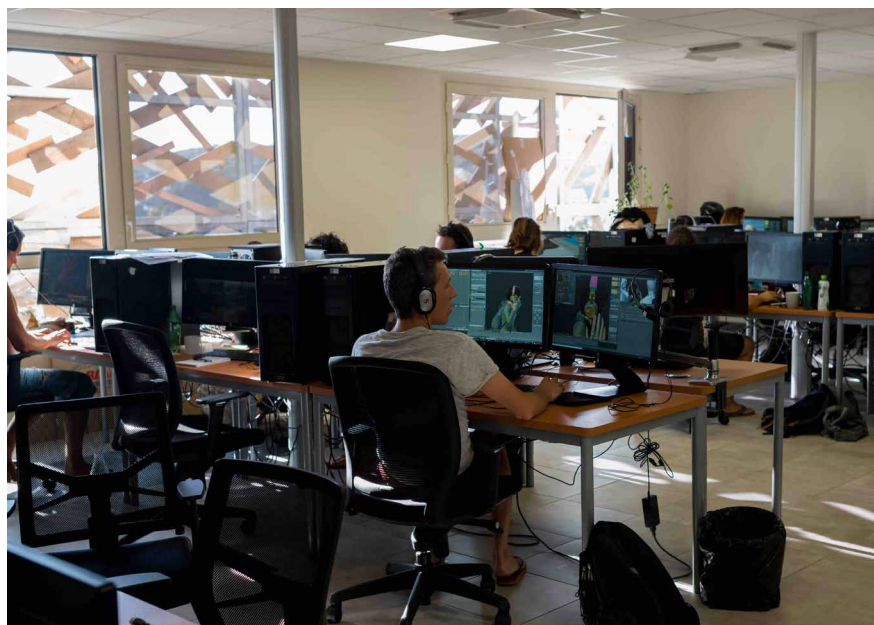
- Quartiers culturels créatifs
- Plan cinéma et audiovisuel
- Plan de soutien à la filière musique

Le soutien aux filières culturelles : quelques exemples

Dans le cadre de France Relance, le Gouvernement a pour ambition de soutenir la filière des industries culturelles et créatives (ICC), qui comprend l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant (y compris le théâtre, la danse, la musique), la musique enregistrée, les musées et le patrimoine (y compris les archives), l'architecture, les arts visuels, le design, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre et la presse. Les secteurs de la mode et de la communication sont inclus dans cette démarche.

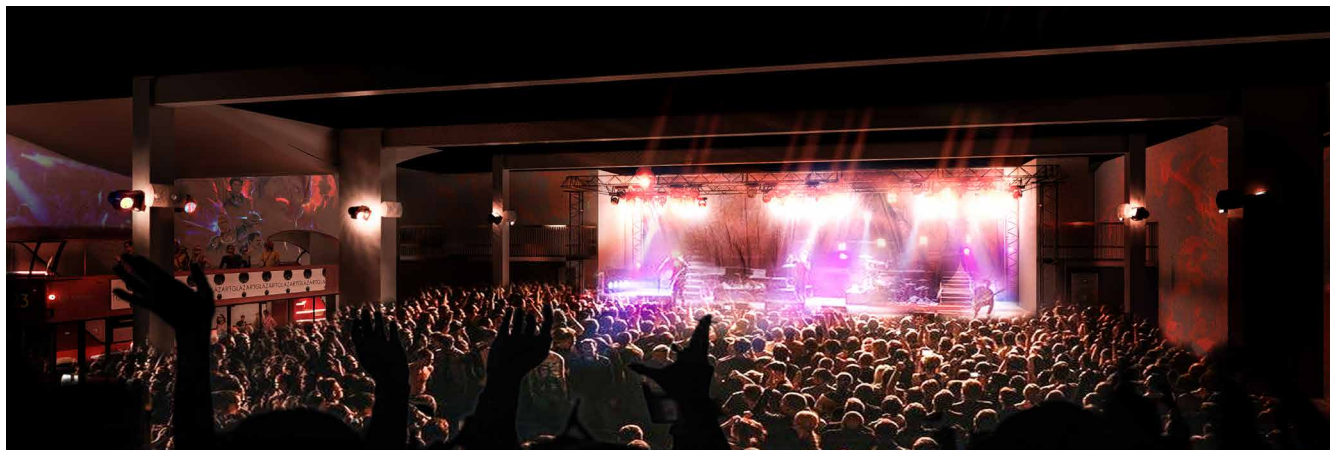
Plan cinéma et audiovisuel : soutien à la modernisation de l'appareil de production

Cette mesure de soutien exceptionnel aux industries techniques (10 M€) du CNC vise à favoriser le financement de studios de tournages et d'infrastructures de production numérique tournées vers l'international et le développement durable. Goa Shan Pictures, studio d'animation à La Réunion, investit pour améliorer son outil de production et rester concurrentiel en maintenant une activité à La Réunion.

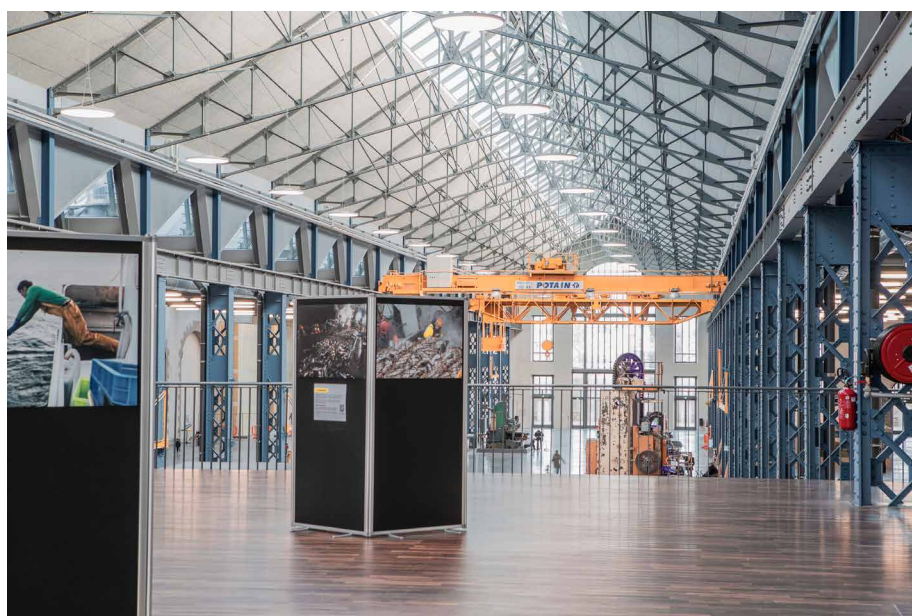


Les Quartiers culturels créatifs

Une des mesures transversales aux industries créatives et culturelles vise à soutenir l'implantation et le développement en cœur de ville de « Quartiers Culturels Créatifs » qui rassembleront, dans un même territoire urbain, un ou plusieurs commerces culturels, un lieu d'incubation ou de co-working et un espace modulable ouvert au public et accueillant des expositions temporaires, des boutiques éphémères, des ateliers ou encore des concerts (3 M€).



MIA MAO (La Halle aux Cuirs), à Paris, Île-de-France, a bénéficié de 100 000 euros pour la création d'un quartier culturel créatif.



Les ateliers des capucins à Brest (29), en Bretagne, a bénéficié de 100 000 euros pour la création d'un quartier culturel créatif © BenjaminDeroches

Soutien en investissement pour la modernisation des librairies

La modernisation des librairies recouvre deux finalités : la modernisation du commerce de librairie (informatique, ameublement, rénovation, etc.) et la modernisation de la vente à distance par les librairies (6 M€).



Comme un roman à Paris a reçu une subvention de 140 000 euros
© JGS-CuR-François Guillemin.



La librairie du Pincerais à Poissy a bénéficié de 120 000 euros grâce au dispositif d'aide à la modernisation des libraires.

Mondes nouveaux

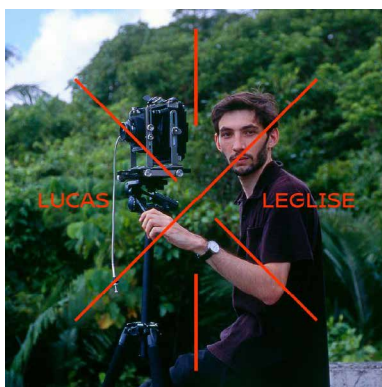
Pour soutenir le secteur, le Gouvernement a souhaité, dans le cadre du volet culture de France Relance, consacrer **30 millions** d'euros à un programme de soutien novateur à la conception et à la réalisation de projets artistiques. Dans un format sans précédent, créatrices et créateurs ont pu soumettre un projet pour être ensuite soutenu dans son élaboration et accompagné dans sa réalisation. Lancé en juin dernier, cet appel à manifestation d'intérêt, clôturé le 22 août, a suscité un fort engouement des artistes dans tous les champs de la création contemporaine : arts visuels, musique, écritures, spectacle vivant, design et arts appliqués.

Un comité artistique dédié, présidé par Bernard Blistène, ancien directeur du musée national d'art moderne, a retenu quelque 264 projets.

Le Centre des monuments nationaux (CMN) et du Conservatoire du littoral (CDL) abriteront sur leurs sites un nombre substantiel des œuvres réalisées. Certaines propositions trouveront leur place dans d'autres espaces appropriés. Enfin, le programme Mondes nouveaux ambitionne d'irriguer le territoire métropolitain et ultramarin, contribuant ainsi à ouvrir la création contemporaine à l'ensemble du territoire français.



© Melania Avanzato



© lucasleglise

MONDES NOUVEAUX

264 PROJETS ARTISTIQUES PARTOUT EN FRANCE

Suivez les projets des créateurs et créatrices sélectionnés.

ARTS VISUELS, MUSIQUE, ÉCRITURES, **SPECTACLE VIVANT,** **DESIGN ET ARTS APPLIQUÉS.**

@mondes_nouveaux
www.mondesnouveaux.fr



Le plan Cathédrales

Le patrimoine est présent sur tous les territoires. Or il a fortement besoin d'être entretenu et restauré, alors que la crise sanitaire a pesé sur les financements. Le plan France Relance permettra de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international de notre pays.

Un « plan cathédrales » de **80 M€** est mobilisé afin de restaurer 47 cathédrales à travers la France.

Saint-André de Bordeaux (Gironde)

Restauration de la couverture et de la façade sud de la nef (**2,9 M€**)



© Manuela BAZZALI
—DRAC Aquitaine

Saint-Apollinaire de Valence (Drôme)

Restauration de la façade et du parvis sud et refonte de l'éclairage et mise en lumière (1,4 M€)



Saint Apollinaire BORCHI-ANA
© ONLY FRANCE / Only France
via AFP

Basilique Saint-Denis à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Restauration des vitraux du déambulatoire (2,7 M€)



© Pascal Lemaître / Dist. Centre
des monuments nationaux

Monuments historiques n'appartenant pas à l'État

Le plan France Relance permettra de soutenir, au-delà des moyens pérennes mobilisés chaque année par l'État, la restauration de 40 monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés (40 M€).

Buvette Cachat à Évian-les-Bains (Haute-Savoie)

Restauration générale (825 000€) de cet établissement thermal du début du XX^e siècle.



Buvette Cachat © RL & associés

Château de Ravel (Puy-de-Dôme)

Restauration de la salle des États et de la toiture (400 000 €)



© Joseph Achkar

Église Saint-Germain à Pantin (Seine-Saint-Denis)

Restauration des façades extérieures et reprise de la sacristie (936 000 €)



© Archives municipales de Pantin

Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)

Une enveloppe spécifique de **20 M€** est prévue en faveur de la rénovation d'autres équipements patrimoniaux (musées, archives, archéologie)

Archives départementales du Loiret à Orléans (Loiret)

Construction neuve (4,4 M€)



© Pascal Lemaître / Dist. Centre des monuments nationaux

Musée municipal de La-Roche-sur-Yon (Vendée)
Construction d'un nouveau bâtiment (500 000 €)



Musée, vue extérieure
© Agence Richez et associés

Réinvestissements dans les monuments nationaux

Le plan France Relance permettra également d'accélérer la restauration des monuments nationaux présentés par le Centre des monuments nationaux à travers l'ensemble du territoire (40 M€) et de mener pleinement le projet de restauration et de mise en valeur du château de Villers-Cotterêts (100 M€).

Château de Villers-Cotterêts (Aisne)

Restauration générale (100 M€) pour en faire la Cité internationale de la langue française, un lieu de création et d'innovation autour de la langue française, un espace de diffusion des cultures francophones, dès avril 2022.



Château de Villers-Cotterêts, façade du corps de logis, mise en place du chantier © Pierre-Olivier Deschamps – Agence Vu' / Centre des monuments nationaux

Cité de Carcassonne (Aude)

Restauration de la dernière partie du chemin de ronde des remparts permettant au public d'effectuer un tour complet du circuit des remparts (4,5 M€).



Cité de Carcassonne, front ouest, tour de la Justice et château comtal © Laurent Gueneau / Centre des monuments nationaux

Château de Cadillac (Gironde)

Restauration de la terrasse nord du château en vue de son ouverture au public (3 M€).



Château des ducs d'Épernon, façade sur jardin © Éric Sander / Centre des monuments nationaux

Fonds de transition écologique

Un fonds de **20 M€** est déployé pour encourager la transition écologique des institutions de création en région.

Espace culturel Diamant à Ajaccio (Corse-du-Sud)

Modernisation de l'espace culturel «diamant» afin d'optimiser les conditions d'accueil et de diffusion (**62 000 €**).



© Direction de la culture/ ville Ajaccio

Fonds régional d'art contemporain de Saint-Leu (La Réunion)

Remise aux normes du FRAC (**200 000 €**).



© FRAC Réunion

Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création

Le plan France Relance permettra d'instaurer un programme de modernisation des établissements d'enseignement supérieur culturel et soutenir la formation (école supérieure d'art de Cergy, conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris, etc.). Les bâtiments de ces écoles, souvent de plus de 30 ans d'âge, ne répondent plus du tout aux normes environnementales, aux normes pédagogiques réglementaires, ni enfin aux contraintes légitimes de la vie étudiante. Au-delà des opérations déjà lancées (comme pour les écoles d'architecture de Toulouse et de Marseille), le plan France Relance soutiendra un plan global de rénovation des bâtiments des écoles d'enseignement supérieur culturel pour un montant de **70 M€** sur deux ans.

École nationale supérieure d'architecture de Lille (Nord)

Restauration du clos couvert du bâtiment Eldin (1977) et extension en toiture (**3 M€**).



© Didier Knoff

École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (Val-d'Oise)
Construction d'un espace dédié à l'exposition des œuvres réalisées par les étudiants et les professeurs résidents de l'école et à la médiation avec le public (1 M€).



© ENSAPC

